



SYNTHESE DE LA PHASE TERRITORIALE DES CONFERENCES DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

SYNTHESE DE LA PHASE TERRITORIALE DES CONFERENCES DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE	1
SOMMAIRE	2
Méthodologie et organisation mise en place dans la région	3
1. Gouvernance mise en place	3
2. Organisation des travaux (enquête, ateliers, consultations, nombre de réunions...)	3
3. Sources mobilisées et acteurs associés	4
Enjeux régionaux en matière de souveraineté agricole et (agro) alimentaire	5
1. Situation de l'agriculture en Centre-Val de Loire.....	5
2. Enjeux transversaux	6
Contribution régionale aux objectifs nationaux	8
1. Viandes blanches (volaille de chair, œuf, porc, lapin, palmipède gras)	11
2. Ruminants (lait, viande bovine, caprin, ovins) & chevaux.....	16
3. Productions végétales spécialisées	23
4. Pêche – Aquaculture	26
5. Viticulture et activité cidricole.....	28
6. Grandes cultures	31
7. Fruits & Légumes (frais, transformés, pommes de terre)	41
La liste des projets identifiés au sein de la Région	48



Méthodologie et organisation mise en place dans la région

1. Gouvernance mise en place

Un comité de pilotage (COPIL) a été constitué afin d'assurer le suivi et l'orientation des travaux de la phase régionale. Il est composé des principales institutions régionales concernées :

- la **DRAAF Centre-Val de Loire**,
- la **Région Centre-Val de Loire**,
- la **Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire (CRA CVL)**,
- l'**AREA**.

Réuni à 7 reprises, ce COPIL a permis de cadrer la démarche, de valider les étapes clés et d'assurer la cohérence globale des travaux engagés.

Une liste des acteurs à associer à la démarche a été constituée, reprenant la composition des principales instances existantes (COREAMR, CRALIM, comités filières).

2. Organisation des travaux (enquête, ateliers, consultations, nombre de réunions...)

Les travaux ont été organisés en deux étapes complémentaires. Après une réunion de lancement en plénière le 13 avril et des travaux préparatoires en comités spécialisés, marquant le démarrage des travaux et la mobilisation des acteurs, une phase d'enquête a été conduite avec l'élaboration et la diffusion de questionnaires spécifiques à chaque groupe sectoriel. Ces questionnaires ont été envoyés au cours du mois d'avril, avec un retour des réponses au début du mois de mai, permettant de recueillir un total de 95 contributions. Cette première phase a permis d'établir un socle de constats et d'identifier les principaux enjeux propres à chaque filière.

Dans un second temps, une phase d'échanges et d'approfondissement a été engagée à travers l'organisation de sept ateliers sectoriels, reprenant le périmètre des groupes constitués au niveau national. Ces ateliers se sont déroulés entre le 18 mai et le 11 juin et ont mobilisé un total de 190 participants. Ils ont permis de partager les résultats de l'enquête, de discuter collectivement de la trajectoire régionale à retenir et de faire ressortir des premières pistes d'action.

La séquence de clôture prévue le 17 juillet permettra de restituer les résultats consolidés.



3. Sources mobilisées et acteurs associés

Plusieurs sources d'analyse et de données structurantes ont été mobilisées dans le cadre de cette démarche :

- les diagnostics de filières élaborés dans le cadre des projets de filière et servant à l'écriture des contrats d'appui au projet des filières (CAP Filières),
- les données du Service Régional de l'Information Statistique et Économique,
- ainsi que les contributions issues des questionnaires et des échanges en ateliers.

Ces éléments ont permis d'alimenter un socle partagé de connaissances et d'objectiver les constats.

La démarche a par ailleurs reposé sur une large mobilisation des acteurs régionaux, reflétant la diversité de l'écosystème agricole et agroalimentaire. Ont notamment été associés :

- les Chambres d'agriculture,
- les organisations professionnelles agricoles (OPA) : coopération, syndicats, GDS, etc.,
- les collectivités territoriales, notamment celles porteuses de PAT ou de dynamiques territoriales structurantes,
- les instituts de recherche et instituts techniques,
- les interprofessions régionales,
- les ONVAR,
- les organisations de protection de l'environnement,
- les organismes bancaires,
- les pôles d'innovation et de compétitivité régionaux,
- les représentants des filières agricoles du territoire, en particulier ceux impliqués dans les instances existantes telles que les comités de filière, incluant les opérateurs économiques
- les représentants des entreprises de transformation, membres des comités de filière
- des représentants de la distribution et des consommateurs
- les services de l'Etat et du Conseil régional

Au total, près de 800 personnes ont été sensibilisées et associées à ces travaux à travers l'ensemble des dispositifs mis en place. Cette mobilisation élargie a permis de croiser les points de vue, d'assurer la représentativité des filières et de renforcer la dimension collective de la démarche.

L'organisation des travaux s'est attachée à associer les acteurs de l'ensemble de la chaîne, de l'amont à l'aval, y compris les représentants de la distribution. Cependant, ces derniers n'étaient pas présents lors des ateliers.



Enjeux régionaux en matière de souveraineté agricole et (agro) alimentaire

1. Situation de l'agriculture en Centre-Val de Loire

L'agriculture du Centre-Val de Loire en chiffres

La Région Centre-Val de Loire se caractérise par une grande diversité de productions agricoles. Celles-ci sont confrontées à des défis à la fois spécifiques à certaines filières et communs à l'ensemble du secteur : vieillissement des actifs agricoles, aléas climatiques, pression des maladies et des ravageurs, accès à la ressource en eau, recul préoccupant de l'élevage, ainsi que des difficultés de transformation sur le territoire en raison d'un déficit d'ateliers et d'outils agro-industriels.

Avec 2,4 millions d'hectares de surface agricole utilisée qui occupent 60% du territoire régional, la région Centre-Val de Loire est une grande région agricole.

Un des points notables, dans une région très orientée vers les grandes cultures, est le recul particulièrement marqué du nombre d'exploitations d'élevage et de polyculture élevage sur les dix dernières années.



2. Enjeux transversaux

a) Renouvellement des générations

Le renouvellement des générations constitue un enjeu majeur en Centre-Val de Loire.

En 2023, **37 % des chefs d'exploitation ont 55 ans ou plus**, une proportion qui reste stable sur les cinq dernières années, tant en nombre d'exploitants qu'en surfaces exploitées. La même année, la région enregistre **598 installations pour 1 306 départs**, soit **une installation pour 1,8 départs**, un ratio équivalent à la moyenne nationale.

Des disparités importantes existent selon les filières. La filière bovins viande se distingue notamment, avec près de la moitié de ses exploitants âgés de 55 ans ou plus. À l'inverse, les filières **maraîchage – horticulture – pépinière** ainsi que **ovins-caprins** présentent une population plus jeune, avec environ **25 % de chefs d'exploitation dans cette tranche d'âge**.

b) Climat, eau, biodiversité

(Sources : Diagnostic territorial d'adaptation au changement climatique en région Centre-Val de Loire et l'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement cLimatiquE – ORACLE 2024)

En région Centre-Val de Loire, le changement climatique est une réalité déjà observable qui impacte directement les cycles naturels et les activités agricoles. L'augmentation de la chaleur est le changement le plus significatif et le mieux documenté. La **température moyenne annuelle** s'est élevée de **0,37 °C par décennie** en moyenne sur la région depuis 1959. Ce réchauffement s'est encore accentué ces dernières années. Par exemple, à la station de Tours, la hausse était de **0,27°C/décennie** entre 1961 et 1990, contre **0,57 °C/décennie** sur la période 1991-2023. La hausse est plus forte en **été (+0,48 °C/décennie)** qu'en hiver (+0,32 °C/décennie).

En ce qui concerne le bilan hydrique, les précipitations totales restent stables mais la demande en eau de l'atmosphère explose. En effet, le cumul annuel des pluies est **relativement constant** depuis 60 ans (tendance non significative de +7 mm/décennie) mais l'**évapotranspiration potentielle (ETP)** augmente de manière très significative de **+25 mm par décennie** depuis 1959. Cette hausse atteint même **+39 mm/décennie** si l'on regarde la période depuis 1991. En été, le déficit hydrique (Pluie - ETP) s'est creusé de **-11,6 mm par décennie**, soit une perte de **70 mm d'eau en 60 ans** pendant la période estivale.

Le réchauffement impacte directement le développement des végétaux :

- **Vigne** : On observe une avancée moyenne de **3 jours par décennie pour le débourrement**, **4 jours pour la floraison** et **3,7 jours pour la date de maturité** du raisin.
- **Grandes cultures** : Les dates de récolte du maïs ont avancé d'environ **une semaine par décennie** entre 1969 et 2003.



- **Prairies** : La date de reprise de la végétation avance de **1,9 jour par décennie**, et la date de mise à l'herbe de **1,4 jour par décennie**.
- **Arboriculture et Forêt** : La floraison du pommier Golden dans le Loiret avance de **2 jours par décennie**, et celle du Douglas (forêt) de **3,3 jours par décennie** près d'Orléans.

En résumé, la région subit un **effet de ciseau** : les températures et l'évaporation augmentent fortement alors que les pluies stagnent, ce qui conduit à un durcissement des conditions de production, particulièrement en été.

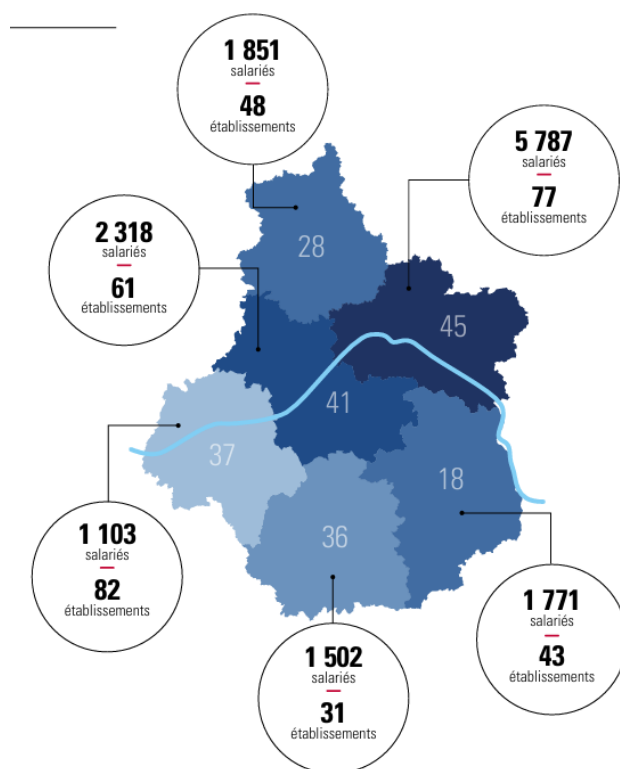
L'érosion de la biodiversité impacte également l'agriculture, le monde vivant étant la base de son outil de production. Les services rendus par la biodiversité conditionnent le bon fonctionnement des systèmes de productions sur le long terme : fertilité des sols, régulation biologique des ravageurs, pollinisation...

c) Outils de transformation

Source [Dev'up](#) – janvier 2025, DRAAF.

L'industrie agroalimentaire régionale est un secteur puissant qui génère un chiffre d'affaires de **3,4 milliards d'euros** hors taxes. Elle s'appuie sur un réseau de **342 établissements** industriels employant un total de **14 332 salariés**, représentant 10 % de l'emploi industriel de la région. Le secteur est également très dynamique à l'international avec plus de **2 milliards d'euros réalisés à l'export**.

L'emploi est réparti sur l'ensemble du territoire, avec une concentration notable dans le **Loiret (45)** qui compte 5 787 salariés soit plus de 40 % des effectifs régionaux, suivi de l'Eure-et-Loir (2 318) et du Loir-et-Cher (1 771).



Source : BD DEV'UP

Le tissu des entreprises régionales agroalimentaires comporte des acteurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur et poursuit sa croissance en termes de nombre d'entreprises implantées sur le territoire et de chiffre d'affaires régional. Au cours des 5 dernières années, l'Observatoire de l'emploi et de l'investissement Trendeo a recensé dans la filière 46 projets d'investissement représentant 730 créations d'emploi et 620 M€ d'investissement.

La région compte de grands noms de l'agroalimentaire, ainsi dans les domaines de la collecte et la transformation céréalières – Axérial (45), de l'industrie sucrière - Tereos (45) et Cristal



Union (45), de l'industrie laitière - Triballat Rians (18), laiterie de Verneuil (37, Laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel (LSDH - 45), de la biscuiterie - Saint-Michel (41), et des pâtes - Barilla (36).

Les activités sont ainsi très diversifiées, les trois principaux secteurs en termes d'effectifs étant :

- **Viande et préparations à base de viande** (19 %) ;
- **Boulangerie-Pâtisserie industrielle et Chocolaterie** (17 %) ;
- **Produits laitiers** (16 %).

Les boissons (13 %) et l'épicerie (9 %) représentent également des parts significatives de l'activité.

Le dynamisme de la filière repose sur plusieurs forces structurelles :

- **Une position stratégique** : proximité du bassin parisien et infrastructures de transport développées.
- **Une production de qualité** : diversité des cultures et présence de la marque valorisant le territoire et ses produits « © du Centre »
- **Innovation et recherche** : présence de lieux de recherche et d'innovation comme **VEGEPOLYS VALLEY**, l'**Inrae** et l'incubateur **Food Val de Loire**.

Néanmoins, comparativement au secteur agricole de la région Centre-Val de Loire, le secteur agroalimentaire (en nombre d'acteurs ou volume de production) est relativement peu développé et les industries agro-alimentaires présentes en région transforment peu de denrées agricoles produites sur son territoire. En effet, le chiffre d'affaires du secteur agroalimentaire (3,4 Mds € en 2020, soit 14 % du chiffre d'affaires des industries manufacturières) est inférieur au chiffre d'affaires de la production agricole (4,7 Mds€), contrairement à la plupart des autres régions françaises.

Contribution régionale aux objectifs nationaux

En synthèse, la plupart des filières se prononcent pour une stabilisation des volumes produits - compte tenu de l'érosion connue au cours des 10 dernières années - **avant d'envisager toute perspective de développement. Certaines filières font toutefois exception** : bovins viande, caprins, ovins, fruits, pisciculture d'étangs & aquaculture.

Le contexte conjoncturel défavorable a probablement influencé ces orientations, modérant les ambitions dans certaines filières, dont les stratégies apparaissent davantage orientées vers la consolidation que vers le développement.



Ce travail constitue une base solide de réflexion stratégique. **Sa réussite reposera sur l'implication de l'ensemble des acteurs des filières**, en particulier des producteurs et des transformateurs, mais également de l'engagement des collectivités territoriales et de l'Etat.

Les attentes communes des filières :

- Renforcer la valorisation de la “production France” auprès des consommateurs-citoyens et assurer une communication claire et lisible sur les produits tous circuits de commercialisation confondus (RHF, ...).
- Développer l'accès des produits locaux à la restauration collective, en levant les freins opérationnels et en structurant les approvisionnements pour répondre aux exigences des acheteurs publics
- Accompagner la structuration ou l'implantation de certaines filières, notamment : PPAM, Kiwi, Fraise, Pisciculture & Aquaculture
- Répondre au besoin croissant de contractualisation au sein des filières, afin de sécuriser la création et le partage de la valeur entre les maillons (production, transformation, distribution), donner de la visibilité économique aux opérateurs, et sécuriser les productions emblématiques du territoire.
- Prendre en compte les freins financiers persistants, en particulier :
 - le décalage entre le niveau élevé des investissements et la rentabilité attendue,
 - les difficultés d'accès aux financements pour accompagner les transitions.
- Lever les contraintes réglementaires, en particulier pour les grandes cultures, les fruits & légumes et les filières viandes blanches :
 - Comment concilier le maintien des niveaux de production avec la réduction des intrants phytosanitaires, la disponibilité restreinte de solutions techniques alternatives et des tensions sur l'accès à la ressource en eau ?
 - Quel développement est possible compte tenu des enjeux d'acceptabilité sociale (viandes blanches, œufs) et des réalités économiques des exploitations ?
- S'interroger sur la capacité nationale à relocaliser des outils de transformation, enjeu clé pour capter davantage de valeur sur le territoire et limiter les dépendances extérieures.
- Faire du renouvellement des générations et de l'attractivité des métiers un enjeu transverse à toutes les filières, condition indispensable à leur pérennité.



Groupe sectoriel	Synthèse
Grandes cultures	Stabiliser et enrayer le déclin des productions phares de la région : blé dur / betteraves • Protéines : +10 à 15 Kha (pour répondre aux demandes d'opérateurs sur le territoire : LSDH + Intact) • Betteraves sucrières : + 7000 ha pour alimenter les 3 sucreries de la région • Semences : conserver le tissu d'acteurs en CVL • Blé dur : stopper la baisse du nombre d'hectares et s'appuyer sur le plan national de relance
Fruits & Légumes	• Légumes : ○ Stabiliser la production de la filière régionale légumes • Fruits : ○ Maintenir les grandes filières présentes (pommes poires, fraises ...), stabiliser la production de la filière régionale fruits ○ Etudier l'accueil en région de nouvelles cultures, délocalisées notamment à cause du changement climatique
Viticulture	Adaptation / Reconquête et repositionnement sur les marchés export
PVS	Renforcer les filières existantes et maintenir les niveaux de production actuels
Ruminants & chevaux	Bovins Lait : Stabiliser la production actuelle à 400 millions de litres Ovins : Prendre part à la trajectoire nationale, au prorata de notre représentativité (+2,5%/an d'agneaux) Bovins viande : Prendre part à la trajectoire nationale, au prorata de notre représentativité (+2,6%) Caprins : Prendre part à la trajectoire nationale, au prorata de notre représentativité (+1%/an) Chevaux : Maintien des cheptels équins de la région
Viandes blanches	Valoriser les atouts de production de la région pour stopper la baisse de production, en stabilisant le nombre d'exploitations en volailles de chair et porcs, et en favorisant le développement de la filière « œufs de consommation ».
Pisciculture d'étangs & aquaculture	Doubler la production actuelle à horizon 10 ans Diversifier les productions



1. Viandes blanches (volaille de chair, œuf, porc, lapin, palmipède gras)

Rappel des conclusions nationales (précisées dans les synthèses des GS)

Situation :

- Autosuffisance globale proche de l'équilibre sauf pour les volailles de chair (50 % d'importations),
- Augmentation de la consommation en œufs et volaille à 1,5%/an
- Dégradation progressive liée à un déficit de compétitivité des industries de la viande.

Trajectoire retenue à 10 ans : 500 élevages supplémentaires/an, 10 à 15 Md€ d'investissement sur 10 ans (réalisés par les filières)

- Volaille de chair :
 - +750 000 tec d'ici 2035 pour atteindre 100 % d'autosuffisance
 - +220 nouveaux poulaillers/an
 - + 10 élevages reproducteurs /an
 - + 4 couvoirs/10 ans
 - 8 abattoirs supplémentaires (ou 5 très grandes unités)
 - Investissement total : 2,8 Md€ (amont + aval)
- Œufs :
 - +70 poulaillers/an
 - et sur 10 ans :
 - + 213 500tec
 - + 8 élevages reproducteurs
 - + 36 unités de conditionnement
 - + 1 unité de transformation ovoproduits
 - Atteindre 101-102% d'autosuffisance
 - 1,1 Md€ d'investissements
- Porc :
 - Maintien à 2,15 M tec
 - 100 installations-reprises/ an
 - 100 % d'autosuffisance
 - 7 Md€ d'investissements (amont + aval)



Viandes blanches (volaille de chair, œuf, porc, lapin, palmipède gras)

Situation régionale actuelle :

• **Points forts**

- Complémentarité avec la production céréalière de la région : valorisation des effluents et forte autonomie alimentaire avec une part importante de fabrication d'aliment à la ferme en porc.
- Faible densité d'élevage qui permet de limiter la pression sanitaire.
- Diversité de production et production sous SIQO (Label Rouge, AB, le Gâtinais IGP, l'Orléanais).
- Filière organisée : présence d'OP, conseil, structuration AMONT-AVAL, vétérinaires.
- Proximité centre de recherche (ITAVI, INRAE, ARVALIS Nouzilly).

• **Fragilités – dépendances**

- Outils d'abattage limités sur le territoire (7 volailles et 1 porc)
- La construction de bâtiment nécessite des investissements très conséquents
- Manque de communication sur les produits régionaux
- Manque de formation agricole spécifique (monogastrique, granivores)
- Difficultés de recrutement et fidélisation de la main d'œuvre.
- Structures agricoles actuelles non adaptées aux besoins d'équilibre vie professionnelle / vie personnelle avec une difficulté pour renouveler les exploitations.
- Dépendance à l'importation de protéines
- La production ne répond pas suffisamment à la demande de consommation (poulet standard)

• **Chiffres clés** (données 2024) : on peut retenir que les productions porcs-volailles-œufs représentent entre 2 et 3% des productions nationales et 4000 emplois directs et indirects

- **Volailles de chair :**
 - 352 élevages (pour 1030 poulaillers) produisent 36 874tec (soit 3,6% valeur nationale)
 - -32% d'exploitations entre 2010 et 2020 avec une tendance à se stabiliser (- 1% par rapport à 2023)
 - -24% de production en 10 ans (2024/2014)
- **Œufs :**
 - 94 exploitations en 2020 pour une production de 328 Millions d'œufs de consommation (3,6% production nationale)
 - - 10% de la production et du nombre d'exploitation entre 2010 et 2020
 - Aucun site de transformation d'ovoproduits en région
- **Porcs :**
 - 168 sites professionnels pour 46 900tec produites (soit 2,4% tonnage porc charcutier français) et 109 000 tonnes transformées (dont 35% sous SIQO)
 - -37% d'exploitations entre 2020 et 2024 avec une tendance à se stabiliser (- 7% entre 2023 et 2024).
 - La production diminue en revanche moins fortement : -5% vs 2014

Trajectoire retenue à 10 ans

La filière viandes blanches Centre-Val de Loire souhaite valoriser les atouts de production de la région pour stopper la baisse de production, en stabilisant le nombre d'exploitations en volailles de chair et porc, et en favorisant le développement de la filière « œufs de consommation ».

La contribution à la trajectoire nationale a été évaluée ainsi :

- **Volaille de chair :** stopper le déclin (-5 à 8% par an) puis progressivement envisager une augmentation de la production
 - +22 500 tec d'ici 2035



- +40 à 50 nouveaux bâtiments les 5 prochaines années
- Puis +7 nouveaux poulaillers/an (pour l'augmentation de production)
- Pas de projet autre (reproducteurs, couvoirs, abattoirs)
- **Œufs** : de forts atouts et beaucoup d'opportunités pour cette filière compte tenu d'une consommation nationale en forte croissance. La filière en région a exprimé sa volonté d'accompagner le développement de la production sur le territoire
 - + 768600 tec sur 10 ans
- **Porc** : assurer la transmission des exploitations (environ 2 à 3 arrêts par an)
 - Maintien de la production

Les actions (objectifs / leviers)

Les actions identifiées par la filière se regroupent suivant 3 thématiques afin d'atteindre les objectifs chiffrés : communiquer et commercialiser, assurer la durabilité des exploitations et de la filière et produire

Actions	Objectifs	Leviers
Communiquer et commercialiser les produits		
Donner envie de devenir éleveur	Augmenter le nombre de reprises et l'installation de nouveaux ateliers	• Faire des ponts entre ministère de l'Agriculture et ministère de l'Education nationale (inclure dans les programmes des journées "connaissance des métiers agricoles, d'agriculteurs") • Augmenter le nombre de formations spécifiques à l'aviculture dans l'enseignement agricole
	Faciliter l'acceptabilité sociétale	• Renforcer la communication vis à vis du citoyen pour susciter une prise de conscience • Faire connaître les sites de production aux décideurs locaux • Poursuivre la communication sur les productions de qualité (labels, certifications ...) et sur les modes d'élevages vertueux • Travailler la communication avec des communicants pour tous nouveaux ateliers et choisir les bons réseaux (influenceurs, jeux)
Mettre en avant les démarches qualités	Maintenir les productions locales et créations de nouveaux ateliers	• Créer une identité régionale ou s'adosser à une marque régionale porteuse • Indiquer l'origine des produits y compris dans les produits transformés et en RHF • Se baser sur la démarche RSO d'INAPORC et ANVOL • Poursuivre les démarches RSE
Approvisionner localement la restauration collective et les transformateurs	- Faire connaître les produits et les productions locales - Répondre aux engagements EGAlim	• Redonner les capacités budgétaires aux collectivités pour acheter local : travailler le mode d'approvisionnement, de financement des repas et la logistique • Retravailler les clauses des appels d'offre pour favoriser l'achat de produits France / locaux toutes pièces. • Travailler avec les fournisseurs de produits élaborés à base de poulets/dinde (ex : cordon bleu, nuggets...) pour un approvisionnement local • Autoriser l'œuf entier en RHD
Assurer la durabilité des exploitations et de la filière		



Avoir un collectif régional fort (en plus de la structuration nationale)	Favoriser la visibilité hors région de la filière	• Maintenir la dynamique de 3 régions regroupés (CVL, PDLL, Bretagne) qui produisent 75 % du national • Créer un collectif autour des produits (ex : « © du Centre ») • Trouver de nouveaux sites de production sur toute la région en porc et proche des transformateurs pour la volaille (<200km)
Organisations professionnelles : acteurs de stabilité	Structurer l'offre et coordonner les installations pour éviter les déséquilibres de performance	S'appuyer sur les OP pour coordonner les actions : • Contrat permettant un pacte de non-exclusivité • Promouvoir la flexibilité des OP pour répondre aux fluctuations des besoins des abattoirs • Contractualisation Tripartite (avec l'abattoir) afin d'ajuster le prix agricole au prix du marché, et agir sur les prix en fonction de la durée du vide sanitaire
Continuer le travail de co-construction avec les services de l'Etat et les collectivités	Favoriser l'émergence de projets sur le territoire et l'acceptabilité sociale	• Travailler à l'échelon des ruralités, des associations des maires ruraux et veiller à la bienveillance des maires • Communiquer en amont des enquêtes publiques • Sur les projets standards : Explication des projets aux collectifs / Information des personnes en ruralité.
Développer la formation initiale et l'accès au métier d'éleveur	Assurer le renouvellement des générations et la pérennité des installations	• Favoriser l'accès à la formation : JA/NI, éleveurs et ensemble de la filière • Formations courtes - Prendre exemple sur des dispositifs existants tels que « Cap main d'œuvre » : <i>formation pour devenir salarié en élevage bovin/caprin/ovin.</i> - Programme multirégional sur 1 ou 2 mois pour acquérir les compétences nécessaires à l'élevage de porc • Formation aux OAD et Intelligence Artificielle
Agir sur le bien-être au travail	Continuité de la production et des ateliers	• Continuer les actions faites par la MSA • Développer du matériel pour améliorer les conditions de travail : robotisation, Intelligence Artificielle, OAD, exosquelettes • Assouplir la réglementation pour le ramassage de nuit et la circulation des camions • Favoriser la main d'œuvre pour l'enlèvement et le remplacement
Produire		
Développer la formation et accompagnement technique	Améliorer les performances des exploitations	• Mise en place de formations sur les bâtiments et les parcours • Mettre en place des services de conseils pour les indépendants • Déployer le conseil technico-économique
Adapter les bâtiments	Répondre au changement climatique et évolution des coûts	• Compléter le bâtiment de production avec d'autres fonctionnalités (ex : photovoltaïsme) • Favoriser d'autres modes de chauffage gaz / biomasse / photovoltaïsme



		• Cibler différemment les aides à l'image de ma « prime rénove » taxe des importations sur le Carbone
Moderniser et construire de nouveaux bâtiments	Maintenir et augmenter la production	• Maintenir le fonds de garantie pour soutenir la création / reprise de projets complexes (SIAGI / Conseil régional / Filière) • Développer les fonds de garantie à l'échelle des OP • Faire connaître le Fonds Européen d'Investissement (80% de l'investissement garanti)

Les freins identifiés aux maintien et développement des projets

- Les freins financiers sont liés principalement à l'augmentation des coûts de construction des bâtiments, des frais de fonctionnement énergétiques et du montant des reprises d'exploitation. Cela concerne aussi les outils de transformation qui nécessitent un entretien permanent et coûteux. La question des garanties de financement est donc de plus en plus impactante et nécessaire à l'obtention d'accords bancaires. Enfin les subventions et le modèle de fonctionnement (enveloppe, plafond, taux, matériels éligibles) peuvent être parfois un frein à la réalisation de projet.
- Les freins réglementaires sont ceux évoqués par les groupes sectoriels au niveau national (IED, complexité des procédures) et sur l'affichage de l'origine des produits. La réglementation du travail peut aussi être un frein pour le ramassage de nuit par exemple.
- Les freins de l'acceptabilité sociale et environnementale de la production peuvent venir de réticences des autorités locales dans le processus d'installation, du manque d'information et de formation sur ces productions, d'un manque de transparence et d'arguments chiffrés dans les échanges avec les citoyens sur les produits d'import et les productions françaises.



2. Ruminants (lait, viande bovine, caprin, ovins) & chevaux

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation : Autosuffisance encore élevée mais poursuite de la décapitalisation du cheptel bovin

Trajectoires :

- Lait de vache :
 - Passer de 22 à 24 milliards de litres en 2035 – veiller à l'adéquation de la taille des élevages en lien avec les robots de traites
 - Travailler sur la réduction du déficit en matière grasse et viser une meilleure valorisation de la matière protéique
- Viande bovine :
 - Objectif d'auto-approvisionnement : 99 %
 - Engraissement +5 à 6 % des broutards (environ + 20 000 tec)
- Viande ovine :
 - +1 million d'agneaux/an en augmentant la productivité des exploitations
- Lait de chèvre :
 - +30 à +60 millions de litres d'ici 2035
 - 500 à 600 installations

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Ruminants (lait, viande bovine, caprin, ovins et équins)

Situation (2024) :

Lait de vache : 404 M de litres collectés / an, ce qui représente 1,8 % de la collecte nationale en 2024.

- 595 exploitations étaient comptabilisées en 2024 avec 55 000 vaches laitières
- **Diminution d'1/3 du nombre d'exploitations vs 2014**
- 67 % du lait collecté est transformé en région
- 10 entreprises de transformation et de collecte collectent 1 006 Millions de litres dont 27% sont produits en CVL

Viande bovine : production de 33 000 tec : soit 2,6% de la production nationale

- 2600 exploitations de plus de 20 vaches sont présentes en région,
- 179 000 vaches allaitantes, 530 198 têtes → -13,6% vs 2014
- 61% des exploitations sont en système naisseur

Viande ovine : 105 241 brebis-mères, ce qui représente 2,5 % du cheptel national ovin

- 1 342 exploitations détiennent des ovins (76 % en production de viande), 1/3 sont considérées comme professionnelles, spécialisées en production ovine.
- 68 % des exploitations sont situées dans les départements de l'Indre et du Cher,
- **Diminution du cheptel de l'ordre de -4,5% vs 2014**

Lait de chèvre : 47 Millions de litres de lait collectés en 2024, soit 9,3% de la collecte nationale,

- **La production laitière est dynamique avec une hausse de +11% vs 2014**
- 530 exploitations caprines sont comptabilisées dont 51% de livreurs et 49% fromagers.



- Le CVL est la 1^{ère} région de production sous AOP caprine avec la présence de 5 fromages AOP : le Chavignol, le Sainte-Maure de Touraine, le Selles-sur-Cher, le Pouligny Saint Pierre et le Valençay
- 6 laiteries collectent 53 Millions de litres (dont 65% proviennent de la région) avec 14 sites de collecte et transformation.

Elevage équin : 823 élevages dans la région

Abattoirs : Depuis la fermeture de Berry Bocage en 2025, 6 abattoirs de boucherie sont présents en région, dont :

- 1 spécialisé porcin (Tradival)
- 4 bovins, dont 1 spécialisé (Tricoche Somevia) et 3 multispèces avec ovins et porcins (Lacs, Valençay, Vendôme)
- 4 ovins (Lacs, Valençay, Vendôme, INRAe-Nouzilly)

Trajectoire retenue à 10 ans :

Lait de vache : Stabiliser la production actuelle à 400 millions de litres

- La production actuelle peut être maintenue. S'engager dans la trajectoire nationale équivaldrait à atteindre une production de 420 millions de litres, ce qui semble difficile à envisager pour la filière, vue la forte baisse du nombre de points de collecte ces 10 dernières années
- **Matière grasse (MG)** : La matière grasse est bien valorisée sur les produits finis. Les éleveurs regrettent un manque de valorisation avec le prix à la production et estiment que l'augmentation de la production de MG est directement corrélée à la valeur des points de MG supplémentaires.
- **Valorisation de la protéine** : la région CVL n'a pas les outils de transformation actuellement pour assurer le développement du lactosérum.

Viande bovine : Prendre part à la trajectoire nationale, au prorata de notre représentativité

- Soit + 7000 animaux finis par an
- La région CVL est une région à majorité productrice de brouards pour l'export. La filière souhaite maintenir la production actuelle de brouards pour ne pas déstabiliser les systèmes actuels, il s'agira donc de gagner en productivité chez les naisseurs-engraisseurs existants, voire de créer de nouvelles unités d'engraissement.
- Cette augmentation de production peut être réalisée à surface toujours en herbe (STH) équivalente, en améliorant notamment la valorisation des fourrages et des marges de manœuvre existant sur le chargement (le chargement moyen aujourd'hui étant de 0,9UGB ha en CVL avec une moyenne élevée de STH)

Viande ovine : Prendre part à la trajectoire nationale, au prorata de notre représentativité

- Soit +25 000 à 31 000 agneaux/an à atteindre

Lait de chèvre : Prendre part à la trajectoire nationale, au prorata de notre représentativité

- **+1% / an soit + 60 millions de litres** d'ici 10 ans (et **+ 800 tonnes** de fromages AOP)
- **+ 10 % de productivité sur les exploitations** existantes
- Retrouver les volumes de production en AOP d'il y a 10 ans, sous réserve de maintenir le niveau de consommation de nos produits à base de lait de chèvre
- La filière ne spécifie pas si les installations sont à favoriser en zone ou hors zone AOP, la contractualisation avec une laiterie étant le 1^{er} facteur d'engagement nécessaire pour les livreurs.



- Besoin de trouver les clés pour la valorisation des chevreaux mâles

Elevage équin : Maintien des cheptels équins de la région

Les actions (objectifs / leviers)

Lait de vache :

Actions	Objectifs	Leviers
Action 1 : Améliorer l'attractivité du métier et favoriser le renouvellement des générations	• Faciliter l'installation et la transmission des exploitations. • Accompagner la reprise des exploitations, notamment hors cadre familial. • Lever les freins liés au caractère capitalistique des outils de production.	• Poursuivre les actions de promotion de la filière (« Osez le lait en Centre-Val de Loire »). • Mobiliser des experts spécialisés dans la transmission des exploitations. • Développer des dispositifs de portage financier favorisant la modernisation des exploitations. • Promouvoir la rentabilité économique des exploitations au-delà de leur seule valeur patrimoniale.
Action 2 : Améliorer les conditions de travail dans les exploitations laitières	• Réduire la pénibilité du travail • Faciliter l'organisation du travail et le recours à la main-d'œuvre.	• Soutenir les investissements permettant d'améliorer les conditions de travail et de réduire la pénibilité. • Développer les outils numériques et informatiques facilitant la gestion des différentes tâches quotidiennes (dont les tâches administratives) • Accompagner le financement du salariat et des services de remplacement.
Action 3 : Sécuriser l'accès à la ressource en eau	• Garantir l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux. • Maintenir la production de fourrages de qualité. • Préserver la capacité régionale à produire un lait de qualité.	• Accompagner le développement de structures d'expertise sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau, l'optimisation des usages et la recherche de financements publics. • Mobiliser les dispositifs publics de financement des infrastructures hydrauliques et des réserves collinaires. • Développer la récupération et la valorisation des eaux de pluie. • Encourager l'autonomie énergétique des exploitations lorsque cela est possible.
Action 4 : Renforcer les complémentarités entre élevage et cultures	• Développer les synergies entre éleveurs et céréaliers. • Renforcer l'autonomie alimentaire et protéique des exploitations. • Valoriser les ressources fourragères et les prairies régionales.	• Développer des contractualisations de long terme entre éleveurs, céréaliers et groupements. • Soutenir la production régionale de protéines végétales (féverole, colza, luzerne, etc.). • Financer la recherche sur les variétés adaptées au changement climatique et favoriser la création de GIEE.



		• Identifier et diffuser les initiatives existantes à travers des journées techniques. • Intégrer davantage l'élevage dans les projets territoriaux existants • Poursuivre les travaux sur la production de fourrages de qualité. • Valoriser le rôle agronomique, économique et environnemental des prairies.
Action 5 : Développer l'approvisionnement local des collectivités	• Accroître la présence des produits laitiers régionaux dans la restauration collective. • Développer les débouchés locaux.	• Adapter les réponses aux appels d'offres des collectivités. • Développer les actions de promotion auprès des écoles et collectivités.
Action 6 : Renforcer le maillage territorial et les compétences des éleveurs	• Maintenir un réseau d'acteurs performants sur le territoire. • Accompagner la montée en compétences des éleveurs. • Favoriser le partage des connaissances et des bonnes pratiques.	• Développer les actions de formation et d'accompagnement technique des éleveurs (dont vétérinaires) • Sensibiliser aux enjeux liés à la gestion de l'eau et à la qualité fourragère.
Action 7 : Développer la formation et l'accompagnement à la durabilité des exploitations	• Accompagner les exploitants dans la gestion durable de leur entreprise. • Sensibiliser aux enjeux de ressources humaines et de transmission. • Favoriser la pérennité des exploitations.	• Développer les formations en ressources humaines. • Conditionner certaines aides à la participation à des formations ciblées. • Associer les dispositifs d'aide à l'investissement à des actions de sensibilisation sur la reprise d'exploitation et la gestion des ressources humaines, notamment pour les jeunes agriculteurs.
Action 8 : Renforcer la compétitivité des entreprises de transformation laitière régionales	• Maintenir les outils régionaux de valorisation du lait. • Préserver l'emploi et la création de valeur sur le territoire. • Assurer une meilleure répartition de la valeur au sein de la filière. • Soutenir les entreprises régionales, notamment les PME, confrontées à des difficultés d'accès aux dispositifs nationaux d'innovation et de R&D.	• Soutenir l'investissement dans les laiteries, entreprises de transformation et PME laitières régionales afin de moderniser les outils de transformation et d'accompagner leur développement. • Réduire la volatilité du prix du lait. • Renforcer les capacités de financement et orienter les aides vers le maintien de la compétitivité et les activités de R&D. • Développer des partenariats et des sous-traitances avec les laboratoires universitaires et structures de recherche existantes.

Viande bovine : améliorer les performances techniques et sécuriser les exploitations en place, favoriser le renouvellement des générations.

Actions	Objectifs	Leviers
Améliorer le taux de vaches non gestantes pour produire	Passer de 11% à 7% de vaches non gestantes	• Lutter contre l'isolement technique des éleveurs et des jeunes éleveurs • Aider financièrement les constats de gestation (4€/constat)



7000 veaux/an en plus		- Aider l'accès à la contention / contention automatique - Favoriser le contrôle de performance
Sécuriser la production	Assurer la production de veaux	- Revoir la réglementation sur les VA Productives (PAC) - Améliorer les Intervalles Vêlage-Vêlage
	Accompagner au changement climatique	- Rappeler l'importance de l'accès à l'eau pour le pâturage et l'abreuvement dans les instances de décisions de la réglementation sur l'eau et sécuriser cet accès (SDAGE) - Renforcer la mobilisation des supports techniques produits en région par : Ferme des Bordes, programme Herbe & Fourrages, Podcast, Webinaires - Soutenir l'innovation sur les semences pour développer l'autonomie protéique, les mélanges multi-espèces
Assurer la valorisation des produits	Sécuriser la filière	- Développer la contractualisation - Soutenir financièrement la modernisation permanente des outils d'abattage - Rationaliser les circulations d'animaux et l'approvisionnement des abattoirs - Soutien de l'approvisionnement local en restauration collective
Renouvellement des générations	Stopper la perte d'exploitation	Favoriser le travail salarié par une sécurisation des conditions de travail, l'offre de salariés adaptés, les groupements d'employeurs, ...

Viande ovine :

Actions	Objectifs principaux	Leviers mobilisés
Action 1 : Améliorer la génétique, la résilience et l'adaptation climatique des exploitations	- Accroître les performances zootechniques (croissance, fertilité, robustesse) - Renforcer la rusticité des animaux- Sécuriser l'autonomie des exploitations face aux aléas climatiques	- Sélection génétique orientée rusticité et efficacité alimentaire - Diversification et amélioration des ressources fourragères- Adaptation des systèmes d'alimentation- Maintien et développement des infrastructures agroécologiques (bocage) - Recherche variétale adaptée au futur climat
Action 2 : Structuration des filières	- Améliorer la valeur ajoutée des productions - Augmenter les revenus des éleveurs - Développer les débouchés locaux et spécialisés	- Développement de la transformation et des circuits courts - Organisation collective pour l'accès à la restauration et GMS - Modernisation des outils d'abattage et logistique- Communication sur la qualité et l'origine - Structuration de la filière laine et nouveaux débouchés
Action 3 : Innovation, accompagnement technique et diffusion	Accélérer la modernisation des systèmes d'élevage	Renforcement du conseil et de la formation



	• Diffuser les bonnes pratiques techniques et économiques	• Mise en réseau des exploitations performantes • Diffusion de références technico-économiques • Accompagnement à l'innovation en élevage
Action 4 : Améliorer le cadre sanitaire et réglementaire	• Réduire les contraintes administratives • Améliorer la santé animale collective • Faciliter l'installation et le développement des structures	• Simplification réglementaire ciblée • Renforcement de l'offre vétérinaire de proximité • Actions sanitaires collectives • Adaptation des normes aux petites unités de transformation

Lait de chèvre :

Actions	Objectifs	Leviers
Action 1 : Améliorer la productivité des chèvres	• Améliorer les performances technico-économiques.	• Développer le contrôle de performance. • Accompagner les éleveurs sur la conduite globale de l'exploitation (alimentation, lactation longue, maîtrise des charges, etc.). • Poursuivre la diffusion des outils et références techniques existants auprès des conseillers et des éleveurs. • Valoriser les retours d'expériences d'éleveurs innovants.
Action 2 : Améliorer l'alimentation et l'autonomie fourragère	• Produire un lait de qualité en optimisant ses charges • Sécuriser les ressources alimentaires. • Améliorer la qualité des fourrages.	• Poursuivre les travaux de recherche sur l'alimentation des chèvres. • Améliorer la qualité des fourrages. • Développer le séchage en grange dans une logique collective. • Favoriser les partenariats pour la production et l'approvisionnement en fourrages et protéines (luzerne, etc.).
Action 3 : Optimiser le renouvellement des troupeaux et sa performance via la génétique	• Disposer de chevrettes performantes. • Améliorer la conduite du renouvellement.	• Créer des pépinières de chevrettes à forte valeur génétique. • Développer les références techniques sur les chevrettes et la lactation longue.
Action 4 : Développer des solutions collectives	• Réduire les coûts de production. • Faciliter l'organisation du travail.	• Mutualiser la mécanisation via les CUMA. • Externaliser certaines tâches (production fourragère, élevage des chevrettes, etc.). • Structurer des organisations collectives pour les achats et la logistique.
Action 5 : Soutenir la production de lait cru	• Maintenir la production de lait cru en région. • Préserver les débouchés de transformation.	• Faire évoluer le cadre réglementaire du lait cru lorsque nécessaire. • Soutenir les filières dépendantes du lait cru.
Action 6 : Promouvoir les produits caprins régionaux	• Relancer la consommation des fromages AOP régionaux.	• Poursuivre la communication autour des 5 AOP régionales.



	• Mieux faire connaître les produits caprins.	• Sensibiliser les jeunes consommateurs dès le collège, consommateurs de « demain ». • Valoriser les atouts des produits régionaux.
Action 7 : Favoriser l'installation et la pérennité des exploitations	• Faciliter l'installation de nouveaux éleveurs. • Assurer la viabilité des projets. • Maintenir le maillage de collecte.	• Réaliser des études de robustesse des projets d'installation. • Accompagner les nouveaux installés dans les premières années. • Maintenir le nombre de points de collecte sur le territoire.

Elevage équin :

L'objectif premier de la filière est le maintien du cheptel équin. Pour cela, elle priorise d'abord **l'amélioration de la performance technique**, via une meilleure valorisation des systèmes fourragers (réintégration de l'élevage, optimisation des rotations) et des conditions de travail (mécanisation, réduction de la pénibilité, simplification administrative).

Elle identifie un besoin fort en **innovation, formation et structuration**, reposant sur le développement de l'expérimentation, la montée en compétences (formation, apprentissage) et la création de dynamiques collectives, notamment autour de la valorisation de la viande équine.

La **sécurisation des systèmes** constitue un enjeu central, en particulier sur les ressources (eau, fourrages), les revenus (meilleure visibilité des prix via la contractualisation) et la main-d'œuvre (attractivité, formation, fidélisation).

Les **investissements** sont également indispensables pour moderniser les exploitations (bâtiments, mécanisation), améliorer la génétique, et soutenir le développement global de la filière via des aides ciblées (production, promotion, innovation).

Enfin, la filière doit **renforcer son organisation collective**, à travers une meilleure coordination des acteurs, le développement d'outils partagés, la production de références et des actions de communication visant à valoriser ses produits et ses métiers.

Les freins identifiés aux maintien et développement des projets :

- Les freins financiers sont liés principalement à l'augmentation des coûts de construction des bâtiments et aux difficultés de reprise des exploitations. Pour la filière Bovins Viande régionale, le premier poste à soutenir serait l'acquisition d'animaux. C'est aussi celui du soutien des outils d'abattage et de transformation pour assurer leur modernisation.

Pour la filière caprine, les freins financiers concernent essentiellement la capacité d'autonomie alimentaire des exploitations compte tenu des cahiers des charges sous AOP.

- Les freins réglementaires viennent des conditions de financement PAC, notamment sur les vaches productives en bovins viande.

En caprin, le frein réglementaire majeur de la filière en Centre-Val de Loire concerne les contraintes sanitaires associées à la production et à la transformation du lait cru.

- Les freins de l'acceptabilité sociale et environnementale de la production. Les freins sociétaux concernent surtout les « gros » ruminants ; les petits ruminants bénéficient d'une image plus favorable.

- Autres : En filière ovine, la sous-utilisation du progrès génétique en élevage freine la montée en performance et la robustesse des troupeaux.



3. Productions végétales spécialisées

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation : reconquête du marché intérieur et structuration de l'amont et des filières

- Fleurs françaises : 15 % du marché
- Houblon : 724 ha (objectif 1500 ha)
- Huile d'olive : 5 % de couverture
- Miel : 49 % d'autosuffisance

Trajectoires :

- Houblon : 724 ha → 1500 ha
- Fleurs : 15 % → 20 %
- Relocalisation jeunes plants
- Lin : doublement des surfaces

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Productions végétales spécialisées

Situation :

Les filières PVS en région Centre-Val de Loire sont perçues comme des « filières orphelines » de la politique agricole : elles souffrent d'un manque de visibilité et d'une faible structuration économique malgré une grande volonté professionnelle.

Horticulture-Pépinière : La filière compte 135 entreprises sur 827,5 ha, générant un chiffre d'affaires horticole de 72,28 M€. Elle représente 8 % de la main-d'œuvre agricole régionale. Ses points forts résident dans sa proximité avec le bassin francilien et un savoir-faire reconnu. Ses fragilités incluent des coûts de production et des coûts logistiques élevés ainsi qu'une forte dépendance aux importations pour certains jeunes plants et fleurs coupées.

PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) : La filière est hétérogène, mêlant de grandes exploitations de grandes cultures en diversification et de petites structures en circuits courts (souvent en agriculture biologique). 565 exploitations cultivent 6 338 ha, principalement du lavandin (21 %) et de la coriandre (20 %). Les faiblesses majeures sont l'absence d'outils de transformation régionaux et le manque de structuration de la filière.

Houblon : Une filière encore émergente avec seulement 8,44 ha et qui cherche sa pertinence économique en région.

Lin : La région Centre-Val de Loire cultive environ 850 ha pour la fibre (principalement en Indre-et-Loire, Loiret et Loir-et-Cher), mais elle est surtout un pôle majeur pour les semences de lin avec 1 800 à 2 000 ha dédiés.

Apiculture : La région compte 3 213 apiculteurs (dont 92 professionnels) pour 77 642 ruches. La région Centre-Val de Loire se classe dans le top 3 national pour les rendements. La production est toutefois très irrégulière selon le climat (ex. : 1 283 t en 2024 contre 2 450 t estimées en 2025).

Trajectoire retenue à 10 ans :

La région Centre-Val de Loire s'inscrit dans l'ambition nationale de reconquête de la souveraineté, en visant les objectifs suivants :

- Horticulture-Pépinière : Maintien des niveaux actuels de production, progression des surfaces envisageable de 5 % d'ici 2030.



- PPAM : La région ambitionne une structuration complète de la filière (production / collecte / commercialisation). Des acteurs locaux envisagent même de doubler leurs surfaces de culture.
- Lin et Houblon : Maintien des niveaux de production actuels
- Apiculture : Maintenir l'attrait des produits locaux et augmenter la valorisation de la pollinisation comme service écosystémique.

Les actions à mener pour répondre à la trajectoire régionale envisagée

<u>Filière</u>	<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Leviers identifiés</u>
Horticulture-Pépinière	Relocalisation et modernisation de la production	Atteindre une progression des surfaces de 5 % d'ici 2030 et relocaliser la production de jeunes plants et de fleurs de saison. Diversifier les débouchés commerciaux des productions au-delà de l'ornemental (valorisation des fonctionnalités des végétaux)	Adaptation des financements aux cycles longs de production. Soutien à l'innovation pour les outils de production. Mise en place d'une préférence régionale dans les appels d'offres publics.
PPAM	Structuration économique de la filière	Créer une filière intégrée allant de la production à la commercialisation.	Création d'une Organisation de Producteurs (OP) ou d'un CAP filière régional dédié. Travail en interfilières Horti-pépi et PPAM. Soutien à la recherche et aux investissements (même de faible montant) pour la transformation locale. Robotisation pour la maîtrise des adventices.
Houblon	Implantation d'une filière complète	Augmenter la production régionale pour contribuer au doublement des surfaces nationales.	Création d'infrastructures pour structurer la filière de bout en bout. Soutien à l'innovation pour adapter la production au climat régional et assurer l'accès aux plants.
Lin	Développement des semences et de la transformation	Répondre au déficit structurel de semences et doubler les surfaces cultivées.	Passage de la production de semences de 2 000 ha à 2 500-3 000 ha. Mobilisation des aides à l'investissement pour les outils de teillage.
Apiculture	Sécurisation de la ressource et valorisation	Maintenir l'attrait des produits locaux et valoriser le service de pollinisation.	Installation de balances connectées pour le suivi des miellées. Développement des cultures mellifères (ex: Robinier faux acacia). Régulation de la



			concurrence avec l'apiculture de loisir par l'étiquetage.
--	--	--	---

En complément des actions spécifiques par filière, des leviers communs sont indispensables pour répondre à la trajectoire régionale :

- Gestion de l'eau : Développer l'arrosage de précision sous serre et créer des bassins de stockage hivernaux pour sécuriser les cultures spécialisées.
- Attractivité et Main-d'œuvre : Redonner de l'attractivité et de la visibilité à ces filières, renforcer dans les cursus de la formation initiale et continue, améliorer l'attractivité des métiers dès le collège et faciliter l'accès au logement pour les saisonniers.
- Simplification administrative : Régionaliser et simplifier le dispositif de l'ISN (Indemnité de Solidarité Nationale) pour réduire les délais de paiement et mieux prendre en compte les spécificités des petites filières.
- Financements : travailler avec les opérateurs bancaires pour sécuriser les financements pour des productions sur des cycles longs (ainsi pour horti-pépi, où la production/commercialisation intervient après un délai de 2 à 3 ans).
- Communication et Labels : Valoriser la production locale et imposer l'affichage obligatoire de l'origine pour les fleurs coupées et le miel.
- Innovation technique : Accélérer la recherche sur la génétique résiliente au changement climatique et faciliter l'homologation des produits de biocontrôle.

Les freins identifiés au développement des actions

- Freins financiers : accès au crédit avec la difficulté pour les porteurs de projets hors cadre familial (souvent sans foncier) d'obtenir des prêts. Les dispositifs comme l'ISN (Indemnité de Solidarité Nationale) sont jugés trop lents (jusqu'à 2 ans de délai) et inadaptés aux petites filières.
- Freins réglementaires : Les normes sanitaires et les limites maximales de résidus (LMR) françaises sont plus strictes que celles de nos voisins européens, créant une distorsion de concurrence. Les règlements de zones inondables (PPRI) empêchent la construction d'infrastructures de stockage d'eau ou de serres modernes.
- Acceptabilité sociale et environnementale : Pénurie de personnel qualifié, manque d'attractivité des métiers et difficultés de logement pour les saisonniers. Des conflits d'usage avec les tensions sur le partage de la ressource en eau et la perception négative de l'abeille domestique parfois vue comme concurrente des pollinisateurs sauvages. Une concurrence jugée déloyale des apiculteurs de loisir sur les prix et un manque de transparence sur l'origine des produits transformés importés.

Projets structurants

Plusieurs projets ont été identifiés :

- Projet de valorisation de la chaleur fatale permettant de chauffer 10 hectares grâce au recyclage des eaux de refroidissement de la centrale nucléaire de Dampierre en Burly.
- Développement en région de la filière « chanvre » qui bénéficierait de plusieurs avantages que sont le faible besoin en intrants et la diversité des débouchés.



4. Pêche – Aquaculture

Conclusions nationales (précisées dans les plans filières : le P2A et le Contrat stratégiques filière pêche)

Situation : relancer l'investissement productif.

- 75 % de la consommation importée
- Aucune pisciculture créée depuis 30 ans

Trajectoires : Cf. le plan aquacultures d'avenir (P2A) et le contrat stratégique de filière de la pêche française

- Création de nouveaux sites piscicoles
- Modernisation de la flotte
- Développement de la purification conchylicole
- Sécurisation de l'accès à la ressource

Objectifs régionaux à horizon 10 ans Pêche – Pisciculture d'étangs et aquaculture

Situation régionale:

- **400 à 450 producteurs / gestionnaires exploitent 20 000 Ha d'étangs dont environ une quarantaine sont « professionnels »** (14 pisciculteurs négociants + 21 producteurs avec une société +5 salmoniculteurs + 4 algoculteurs)
- **Production en 2023** :
 - 840 T en pisciculture d'étang → principalement carpe, truite, gardon, brochet et sandre, puis dans une moindre mesure crevette, black bass et esturgeon
 - 37 T salmonidés
- 3 éclosiers (Brenne, Sologne, Eure-et-Loir)
- 2 transformateurs (FISH Brenne, SARL Reflet de Brenne) + 1 transformateur actuellement arrêté : La Bourriche aux appétits
- 75% du marché concerne la production de juvéniles pour repeupler les cours d'eau et plans d'eau et assurer le maintien de la biodiversité et la préservation des ressources halieutiques

Points forts

- Soutien financier par le CAP filière
- 20 000 hectares d'étangs
- Filière extensive avec un potentiel vertueux vis-à-vis de l'environnement
- Présence de nouvelles technologies et nouveaux acteurs
- Présence de tous les maillons de la filière en région

Fragilités – dépendances

- Déprise piscicole
- Filière peu structurée
- Freins réglementaires
- Manque de communication au grand public
- Sanitaire : pas ou peu de moyens de lutte technique contre les maladies actuelles et celles émergentes
- Statut ambigu des étangs auprès des acteurs
- Changement climatique
- Prédation aviaire/ Espèces invasives (cormoran)

Trajectoire retenue à 10 ans :



- **Structurer davantage la filière régionale**
- Arriver à 2000 T de production en CVL (soit doubler le tonnage actuel) et augmenter la part de poissons d'eau douce locale dans la consommation régionale (pour atteindre 10 %)

Les actions à mener pour répondre à la trajectoire régionale envisagée

Actions à mener	Leviers
Développer les débouchés régionaux : • La restauration collective • Les PAT	• Travailler localement pour proposer les produits CVL en restauration collective de la région (la loi EGAlim devrait également s'appliquer aux produits de la pêche)
Trouver et encourager des acteurs de l'agroalimentaire à se tourner vers le poisson d'étangs (1 ^{ère} et 2 ^{ème} transformation) pour valoriser la production locale et répondre aux attentes du consommateur	• Créer un fonds d'investissement régional, ou bénéficier de prêts à taux 0 ou des aides aux investissements pour soutenir le développement des ateliers de transformation existants ou la création d'autres ateliers de 1^{ère} ou 2^{ème} transformation
Promouvoir la consommation de produits d'eau douce	• Campagne publicitaire auprès du grand public • Développer de nouveaux produits (quenelles de brochets, pavé de poisson ...)
Développer la production régionale	• Réhabiliter les étangs à l'abandon (campagne de communication ?) • Augmenter le rendement Kg/Ha chez les professionnels du secteur en relançant l'innovation dans la filière et mettant en œuvre de nouvelles technologies (techniques d'aération des étangs, récolter sans trop abaisser les niveaux des étangs, cultures en casier, aquaponie...) • Des aides aux investissements pour la remise en état des étangs et les salmonicultures + des aides aux investissements contre les ravageurs aviaires
Intéresser les « jeunes générations » à ce métier	• Travailler à une meilleure articulation entre « formation » et les entreprises du secteur • Poursuivre les événements divers (dont pêche) • Une DJA aquacole ? •
Favoriser la « récolte » des étangs des « gestionnaires patrimoniaux »	
Eviter l'effacement des étangs	•

- Freins financiers : des acteurs régionaux avec de faibles moyens (petites structures), des investissements conséquents nécessaires pour relancer une production ou mettre en place des outils de protection de la production.
- Freins réglementaires : la protection des cormorans qui sont l'une des premières causes de perte de production ; la limitation de l'empoissonnement (en quantité et les espèces possibles).



5. Viticulture et activité cidricole

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation : produire plus signifie produire mieux et s'adapter.

- Excédent commercial de 12,1 Md€
- Baisse structurelle de la consommation nationale
- Surproduction et arrachages (100 000 ha cumulés)

Trajectoire :

- Adapter l'offre à la demande
- Réduire les volumes structurellement excédentaires
- Offensive à l'export
- Innovation variétale
- Développement de nouveaux segments (no/low alcool, vins de France)

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Viticulture

Situation :

La filière représente un pilier économique majeur, pesant pour 16,4 % de la valeur de la production agricole régionale. Elle s'étend sur 21 065 hectares (soit environ 2,7 % de la surface viticole nationale) et compte 1 470 déclarants de récolte. La production est dominée par les vins blancs (60 % des volumes) avec 84 % des surfaces sous AOP.

Points forts : une notoriété portée par des cépages emblématiques (Chenin, Sauvignon, Cabernet Franc), un environnement naturel et culturel exceptionnel, une image de fraîcheur et d'élégance des vins en phase avec la demande des consommateurs, un fort engagement environnemental (objectif de 100 % de certification d'ici 2030), une dynamique d'exportation record (seul vignoble français en croissance simultanée en volume et en valeur en 2025).

Fragilités et dépendances : une sensibilité importante au gel printanier et autres aléas climatiques, une faible capitalisation des entreprises limitant l'investissement, un manque de lisibilité de l'offre globale du bassin ligérien face à des vignobles plus structurés, une dépendance forte au marché français pour certaines appellations, un contexte démographique compliqué puisque l'on ne compte que 0,3 jeune installé pour 1 départ à la retraite.

Évolution sur les 10 dernières années : On observe une stabilité relative des surfaces (environ 20 000 ha depuis 20 ans) avec d'importantes disparités selon les zones (la baisse en Touraine étant jusqu'ici compensée par une hausse en Centre-Loire). Toutefois, les surfaces productives pourraient commencer à baisser en raison des arrachages aidés ou volontaires prévus ainsi que des parcelles en friche. Le point le plus critique est l'érosion des rendements dans certaines appellations : même si la moyenne régionale reste assez stable, passant de 47 hl/ha (2015-2019) à 46 hl/ha (2020-2024), on note des chutes spectaculaires dans certains secteurs comme Chinon, passé de 50 hl/ha à 37 hl/ha en deux décennies. Ces baisses de rendement affectent directement la rentabilité des entreprises puisque chaque hl/ha en moins augmente les coûts de production de 2%.



Trajectoire retenue à 10 ans :

Alors que la trajectoire nationale est marquée par une crise de surproduction menant à un potentiel arrachage de 100 000 ha, la région Centre-Val de Loire adopte une stratégie de reconquête et de repositionnement.

Elle ambitionne de porter sa part de volumes à l'export à 30 % d'ici 2030 (contre 24 % actuellement) en capitalisant sur son leadership sur les cépages blancs.

La contribution régionale repose sur une mutation structurelle de l'offre basée sur :

- le développement des vins effervescents et la consolidation des blancs en phase avec la demande mondiale de fraîcheur,
- la restructuration des segments rouges et rosés, qui doivent évoluer vers des profils plus légers, fruités et à plus forte valeur ajoutée pour répondre aux nouveaux modes de consommation.

Les actions à mener pour répondre à la trajectoire régionale envisagée

<u>Action</u>	<u>Objectif</u>	<u>Leviers identifiés</u>
Adapter l'offre au marché et aux attentes du consommateur	Sécuriser les volumes et répondre aux nouvelles tendances de consommation.	Développement de la protection antigel, Introduction de cépages résistants (VIFA), Elargir la gamme (ne pas cibler uniquement la production haut de gamme) Travailler sur la création de gammes No-Low alcool et boissons à base de vin.
Accélérer l'innovation	Améliorer la résilience climatique, la durabilité environnementale et l'autonomie énergétique.	Programme Vitilience pour l'adaptation climatique, recherche sur les porte-greffes tardifs, recherche de matériel plus compétitif pour diminuer les coûts de production, robotique pour réduire la pénibilité, valorisation du CO2 fermentaire et production d'énergie locale.
Moderniser la commercialisation	Conquérir les 18-35 ans et diversifier les revenus.	Professionnalisation de l'œnotourisme, marketing d'influence, diversification des contenants (canettes, petits formats) et simplification du discours.
Simplification administrative	Alléger la charge de gestion pour redonner du temps au travail de la vigne et du chai.	Mise en place d'un guichet unique déclaratif, harmonisation des codes produits et suppression des doubles déclarations.



Exporter	Valoriser le leadership ligérien à l'international.	Poursuivre la stratégie à l'export, sans abandonner le marché national (identifier les marchés dans d'autres régions). Communication ciblée sur les cépages emblématiques, observatoires économiques et soutien aux entreprises exportatrices.
Durabilité et Sols	Garantir la santé du vignoble à long terme.	Travailler au transfert de matière organique/azote depuis les régions d'élevage, objectif de 100 % de certification environnementale d'ici 2030.

Les freins identifiés au développement des actions

- Freins financiers : Une capacité d'autofinancement affaiblie par la baisse récurrente des rendements. La flambée des coûts de production (énergie, matières sèches) et le durcissement des conditions bancaires freinent les reprises d'exploitations.
- Freins réglementaires : La Loi Évin, perçue comme un obstacle majeur à une communication moderne et équitable face aux autres alcools. La rigidité des cahiers des charges AOP qui ralentit l'expérimentation variétale (densités de plantation, nouveaux cépages). La complexité administrative liée à un vignoble « Vin de Loire » réparti sur plusieurs régions et départements.
- Acceptabilité sociale et environnementale : Pression de l'agri-bashing et nécessité de pédagogie sur les pratiques. Déficit d'image du vin perçu comme un produit "élitiste" par les jeunes qui privilégient la bière (moins chère, effet plus rapide) ou les alcools forts. Manque d'attractivité des métiers entraînant une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Projets structurants

Plusieurs projets phares ont été identifiés :

- Programme régional de recherche et expérimentation : 15 projets de recherche technique (720 K€),
- Vitilience : déploiement de 20 démonstrateurs régionaux pour tester l'adaptation au changement climatique (7,5 M€),
- Projet Paysage (Chinon) : schéma directeur pour concilier biodiversité, paysage et résilience climatique,
- Réemploi des bouteilles : structuration d'une filière de lavage et réemploi à l'échelle du bassin ligérien,
- Valoceps : partenariat européen pour l'innovation pour la valorisation énergétique des ceps de vigne,
- Recycleauvigne : partenariat européen pour l'innovation pour l'étude de l'utilisation des eaux non-conventionnelles en viticulture.



6. Grandes cultures

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation :

Filière pilier des premières transformations industrielles (alimentation animale, sucre, meunerie, amidon, trituration, malt, éthanol)

- Retour à un déficit des produits agricoles bruts en 2025 (-373 M€)
- Déficit de compétitivité intra-européen identifié comme menace majeure
- Sur-réglementation, coût de l'énergie et des intrants, retard d'innovation
- Forte dépendance géopolitique sur certains intrants (engrais, phytosanitaires)
- Volatilité des rendements liée au changement climatique

Trajectoires :

Enjeu : restaurer la compétitivité et reconquérir des segments de transformation pour maintenir la puissance exportatrice et renforcer l'autonomie protéique.

- **Farine** : +200 000 à +400 000 tonnes en 10 ans (soit 35 000 à 70 000 ha de blé tendre supplémentaires)
 - Remplacer une partie des importations de farines en sachet d'Allemagne par de la production nationale
- **Pâtes / blé dur** :
 - Reconquête de 1 % de part de marché par an
 - Remplacer une partie des pâtes importées d'Italie (fabriquées avec du blé dur français) par des pâtes produites en France avec du blé dur français
- **Alimentation animale** :
 - +1 Mt de production d'aliments du bétail (soit environ 150 000 ha) pour accompagner la croissance des filières granivores et l'engraissement bovin • Protéines végétales :
 - Accompagner la croissance des élevages en réduisant la dépendance aux importations (soja Brésil/USA/Argentine)
- **Sucre et autres transformations principales** : stabilité des volumes

Objectifs régionaux à horizon 10 ans

Grandes cultures

Situation régionale actuelle :

• Points forts

- Une région emblématique en productions de grandes cultures : deuxième région française la plus spécialisée dans cette filière. Les cultures COP représentent 64% de la SAU régionale en 2024.
- Région bénéficiant d'un savoir-faire agronomique reconnu et de conditions pédoclimatiques favorables.

• Fragilités – dépendances

- Les marges sont fortement contraintes par la baisse des prix de vente, dans un contexte de saturation des marchés mondiaux, ainsi que par le niveau élevé des charges, notamment celles liées aux intrants, aux amortissements et aux frais financiers. La filière demeure par ailleurs très dépendante du contexte international, en particulier pour l'approvisionnement en intrants. Cette dépendance l'expose aux perturbations géopolitiques et logistiques, comme l'ont illustré les tensions au Moyen-Orient depuis mars 2026, qui ont entraîné des difficultés d'approvisionnement des intrants et une hausse des coûts.



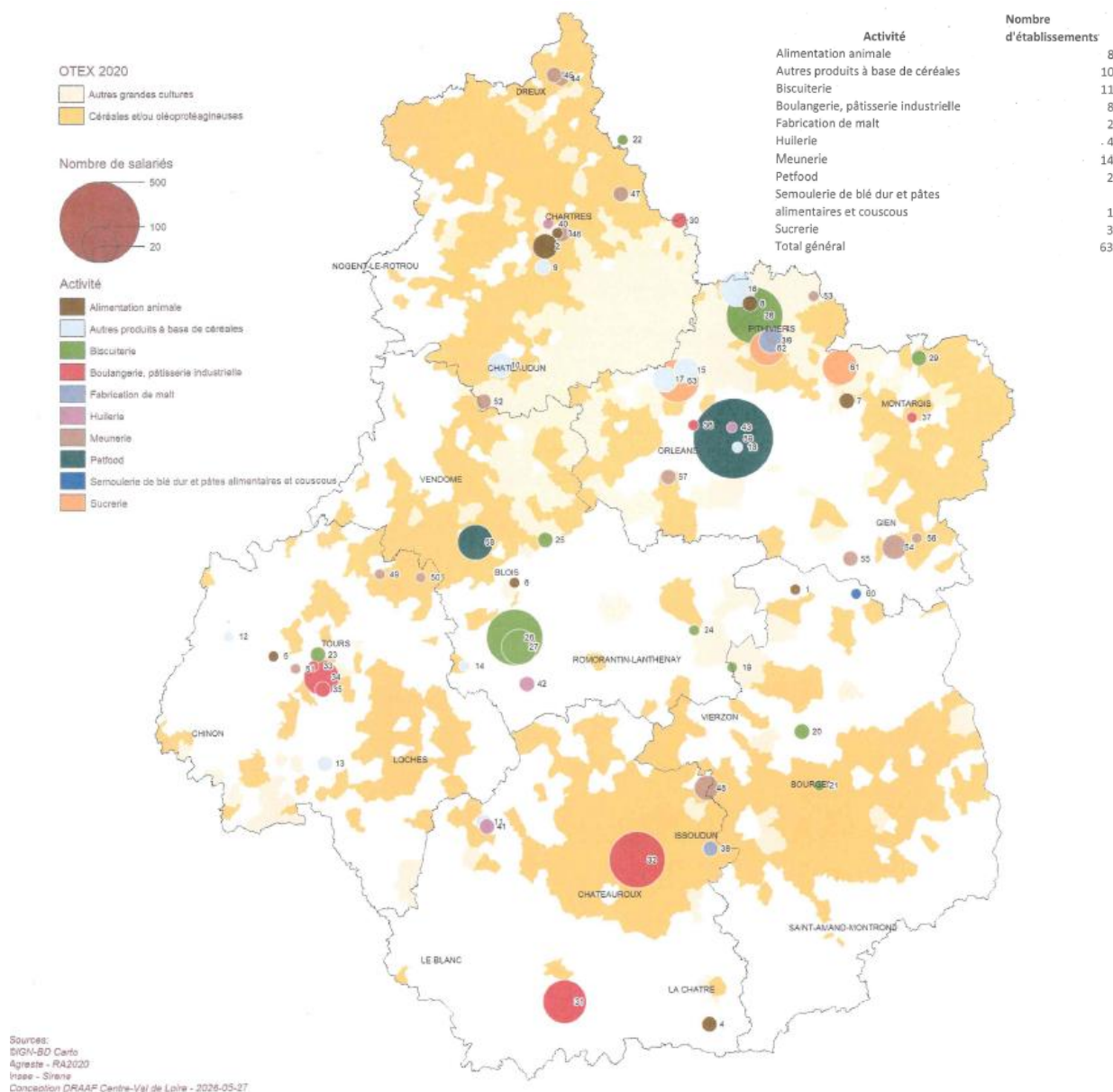
- La réduction progressive des solutions phytosanitaires autorisées fragilise certains systèmes de grandes cultures, qui doivent adapter leurs itinéraires techniques tout en maintenant leurs niveaux de production et leur compétitivité.

• Chiffres clés présentés en atelier (2023/2024)

- **Blé tendre :**
 - 4 345 Mt produites (soit 12.4% de la part nationale) sur 544 565 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 19.8% entre 2014 et 2024.
- **Orge :**
 - 2 236 Mt produites (soit 18% de la part nationale) sur 303 835 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 5% entre 2014 et 2024.
- **Betterave à sucre :**
 - 1 786 Mt produites (soit 5.8% de la part nationale) sur 24 325 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 20.9% entre 2014 et 2024.
- **Maïs :**
 - 1 068 Mt produites (soit 8.4% de la part nationale) sur 124 795 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 24% entre 2014 et 2024.
- **Colza :**
 - 886 300 t produites (soit 20.7% de la part nationale) sur 274 355 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 6.1% entre 2014 et 2024.
- **Blé dur :**
 - 410 500 t produites (soit 31.5% de la part nationale) sur 69 540 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 6.9% entre 2014 et 2024 avec toutefois des variations très marquées allant de 60 000 à + de 90 000 hectares sur la période. Forte diminution depuis 2019 (-25% des surfaces).
- **Tournesol :**
 - 281 000 t produites (soit 13.6% de la part nationale) sur 104 035 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 34.6% entre 2014 et 2024.
- **Pois (protéagineux secs, chiches) :**
 - 129 800 t produites (soit 19% de la part nationale) sur 21 960 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 5.4% entre 2014 et 2024.
- **Soja :**
 - 11 100 t produites (soit 2.9% de la part nationale) sur 4 730 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 719% entre 2014 et 2024.
- **Semences :**
 - 42 787 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 13% entre 2014 et 2024.



En région, on retrouve 63 établissements (de 10 salariés et plus) qui transforment des produits issus des grandes cultures dont la majorité concerne les meuneries (14 établissements) et les biscuiteries (11 établissements). La cartographie ci-dessous permet d'illustrer :



Trajectoire retenue à 10 ans

De manière transversale, les acteurs privilégient une stratégie de stabilisation, voire de reconquête des volumes sur les productions emblématiques de la région (blé dur, betteraves notamment).

- **Farine / blé tendre :**
 - Stabiliser la production de la filière régionale du blé tendre et enrayer le déclin en cours des surfaces cultivées (-19.8% entre 2014 et 2024)
 - Investir pour améliorer la compétitivité des outils industriels
 - Constat de la difficulté à créer de nouveaux outils (la filière est en surcapacité de moulins notoire).
- **Pâtes / blé dur :**
 - Stabiliser la production de la filière régionale de blé dur d'année en année et enrayer le déclin des surfaces cultivées constaté depuis 2016 (+ de 90 000 hectares en 2016).



- Poursuivre les travaux d'amélioration génétique
- Viser une montée en puissance sur l'ensemble des gammes (entrée de gamme, MDD, haut de gamme). S'appuyer sur les outils existants, même si limitrophes de la région, et optimiser les flux. Pas d'engagement du côté du maillon de la transformation à relocaliser des outils.
- **Protéines végétales :**
 - Le développement des surfaces en légumineuses est un enjeu pour la région : augmenter la production de protéines végétales, sous réserve de la faisabilité pédoclimatique et de la valorisation économique à la production.
 - Des opportunités existent pour répondre aux besoins des opérateurs sur le territoire :
 - Soja : + 1000 Ha (besoins exprimés par LSDH, pour sécuriser son atelier Inové avec des productions du territoire)
 - Légumineuses à graines : + 10 000 Ha (besoins exprimés par Intact récemment implanté en région)
 - Développer les outils de fabrication d'aliments à la ferme
- **Sucre et autres transformations principales :**
 - Betterave à sucre : augmenter de 7000 hectares en région pour sécuriser la surface minimale (30 000 ha) nécessaire à l'alimentation des 3 sucreries présentes et ainsi assurer l'optimisation d'utilisation de ces outils de transformation (*TEREOS Sucre France Ardenay, CRISTAL UNION à Pithiviers-le-Vieil, CRISTAL UNION à Toury*).
 - Stabiliser les volumes de sucre produits
- **Semences et plants :**
 - Conserver le niveau de performance de la filière
 - Semences : stabiliser en maintenant le tissu régional de producteurs de semences (1800 agriculteurs, 42 000 ha) et d'établissements (35 sites de première transformation)
 - Maintenir les investissements dans la R&D
 - Maintenir et préserver les compétences

Les actions (objectifs / leviers)

Actions	Objectifs	Leviers
Stabiliser la production de blé tendre		
Adapter la production de blé tendre au changement climatique	Maintenir et stabiliser les rendements et les surfaces de blé tendre face aux évolutions climatiques.	• Gestion et disponibilité de l'eau ; • Amélioration de l'autonomie en eau ; • Développement de variétés tolérantes aux stress hydrique et thermique ; • Adaptation des assolements ; • Valorisation des résultats des projets CLIMATEAU, PhenoField et Root2Res.
Améliorer la compétitivité économique des exploitations céréalières	Produire du blé tendre de manière rentable en réduisant les coûts de production et en sécurisant les revenus des producteurs.	• Développement de variétés adaptées au climat régional ; • Maintien de moyens techniques performants et disponibilité des produits de protection des plantes (PPP) ; • Réflexion sur des modèles économiques et productifs complémentaires (diversification ?)
Garantir la qualité sanitaire et technologique du blé tendre régional	Répondre aux exigences des marchés en matière de qualité sanitaire et meunière et renforcer la valorisation de la production régionale.	• Favoriser la maîtrise des contaminants, ergots et mycotoxines ; • Contractualisation avec la meunerie assortie d'une valorisation économique.



Maintenir les volumes de production et de collecte régionaux	Enrayer le déclin des surfaces cultivées et sécuriser les volumes collectés, notamment dans les zones les plus fragiles en CVL.	• Accompagnement technique des producteurs ; • Amélioration de la rentabilité des systèmes de culture ; • Adaptation des itinéraires techniques au contexte climatique.
Développer une filière blé-farine à forte valeur ajoutée	Augmenter les débouchés régionaux et la valorisation du blé tendre.	• Augmentation des volumes destinés à la meunerie ; • Développement des contrats de production en blé meunier ; • Promotion de l'origine France
Agir en faveur des consommateurs	Donner au consommateur les moyens de privilégier les produits locaux et de redonner une valeur à l'alimentation	• Indiquer l'origine des produits transformés (étiquetage) • Communiquer sur la valeur de l'alimentation (bien manger a un coût)
Accélérer la transition agroécologique de la filière	Concilier performance économique, qualité de production et performance environnementale.	• Déploiement de l'agriculture régénérative et du bas carbone ; • valorisation des enseignements du projet SYPPRE ; • diversification des rotations avec légumineuses ; • développement des couverts végétaux ; • optimisation du travail du sol ; • renforcement de la prophylaxie.
Moderniser les infrastructures de la filière	Renforcer la compétitivité et la rentabilité de l'aval de la filière.	• Modernisation des outils de stockage et des moulins via des aides aux investissements ; • Amélioration des infrastructures logistiques ; • optimisation de la collecte et de l'acheminement des productions. • S'appuyer sur la logistique ferroviaire, atout pour la région (46% des céréales transportées par le fret ferroviaire contre 17 % au niveau national)
Stabiliser la production de blé dur		
Améliorer la rémunération et la rentabilité de la production	Renforcer l'attractivité de la culture et enrayer le déclin des surfaces grâce à une meilleure rentabilité économique.	• Augmentation des contrats de filière avec les industriels veillant à une juste répartition de la valeur (garantie d'un prix minimum équivalent au marché mondial).
Développer la transformation locale et la création de valeur régionale	Accroître la valorisation régionale de la production et renforcer les débouchés locaux.	• Développement des contrats avec les industriels pour une relocalisation de la transformation (en remplacement d'une partie des exportations vers les pays tiers).
Renforcer l'adaptation variétale et la résilience de la production	Sécuriser les rendements et la qualité de production dans un contexte de changement climatique.	• Poursuivre la R&D et les travaux d'amélioration génétique : développement et diffusion de variétés adaptées aux conditions pédoclimatiques régionales ; • Amélioration de la tolérance aux stress hydrique et thermique ; • Réduction de la sensibilité aux maladies de fin de cycle et à la fusariose ; • Travaux de PHENOFIELD ; • Projet Root2Res sur le développement racinaire en milieu sec.



Développer la production régionale de semences	Augmenter les surfaces de multiplication de semences de blé dur de 1 300 ha à 1 500 ha en 10 ans.	• Accompagnement du développement des surfaces de production de semences ; fourniture de semences et variétés adaptées aux conditions régionales.
Optimiser l'utilisation des ressources et des intrants	Améliorer la compétitivité et la durabilité des systèmes de production tout en préservant la qualité des grains.	• Approche système ; progrès génétique ; optimisation de l'usage de l'eau et de l'azote ; protection des plantes ; numérique, intelligence artificielle et modélisation ; spécialisation jusqu'à l'échelle intraparcellaire ; agroéquipements performants.
Accélérer la décarbonation de la filière et la sobriété azotée	Réduire l'empreinte carbone de la filière tout en maintenant les performances de transformation du grain.	• Projet BLECARDUR à valoriser
Garantir la qualité sanitaire et technologique de la collecte	Répondre aux exigences des transformateurs et sécuriser les débouchés.	• Permettre l'utilisation d'outils de nettoyage adaptés ; • Accompagner le stockage sans insecticides ; • Optimisation de la qualité de la collecte grâce aux outils d'analyse rapide.
Moderniser les infrastructures de stockage	Améliorer la conservation des récoltes et la compétitivité de la filière.	• Aider à la modernisation des outils de stockage et à l'acquisition d'équipements de nettoyage et de stockage adaptés aux exigences sanitaires et qualitatives.
Augmenter la production de protéines végétales		
Développer la souveraineté protéique régionale	Réduire la dépendance aux importations de protéines, notamment de soja OGM, et contribuer aux objectifs du Plan Protéines 2030.	• Donner les moyens aux agriculteurs de maîtriser la production de ces cultures ; • Accompagner la structuration des débouchés régionaux.
Accroître les surfaces de production et de multiplication de légumineuses	Augmenter de près de 65 % les surfaces de multiplication de pois et féveroles et favoriser une progression de 20 à 30 % des surfaces consacrées aux cultures protéiques dans les exploitations.	• Réaliser une cartographie des bassins de production potentiels en région au regard de leurs potentialités pédoclimatiques et étudier les zones d'implantations préférentielles des infrastructures (silos) et l'adaptation du parc existant. • Fourniture de semences en quantité et qualité ; • Accompagner le développement des surfaces de soja, pois protéagineux, féveroles et lentilles
Sécuriser l'approvisionnement en semences adaptées au changement climatique	Garantir la disponibilité de semences adaptées pour accompagner le développement des filières protéines végétales.	• Soutenir la création variétale et la sélection d'espèces plus tolérantes aux épisodes de chaleur de fin de printemps
Renforcer l'adaptation des systèmes agricoles et d'élevage au changement climatique	Améliorer la résilience des systèmes de production végétaux et fourragers face aux sécheresses et aux excès d'eau.	• Sécuriser la santé des sols et l'accès à l'eau • Prairies à base de légumineuses ; mélanges céréales-protéagineux ; sélection de fourragères plus résilientes et développement de mélanges innovants ;



		• optimisation des pratiques de conduite des fourrages (poursuivre la diffusion des travaux menés dans les divers programmes régionaux tels qu'Herbe & Fourrages) ; • Diffusion des travaux du programme Cap Protéines.
Développer les débouchés régionaux des protéines végétales	Sécuriser les marchés régionaux et soutenir une augmentation significative des surfaces et des volumes produits.	• Réponse aux besoins croissants des unités de transformation ; • promotion des protéines végétales en restauration collective ; • développement de débouchés pour le soja, les pois et les féveroles ; • Adapter la production aux besoins d'industriels locaux : l'usine INTACT (Baule) dont les besoins à terme sont estimés à 10 000 ha de pois et féveroles ; approvisionnement de l'usine LSDH (Saint-Denis-de-l'Hôtel) avec un besoin d'environ 1 000 ha de soja bio et conventionnel.
Reterritorialiser les filières et renforcer les synergies entre acteurs	Renforcer l'autonomie alimentaire régionale et créer davantage de valeur ajoutée sur le territoire.	• Développement des Fabrications d'Aliments à la Ferme (stockage, triage, décorticage, trituration mobile, toastage) ; • structuration de réseaux CUMA et GIE ; • alimentation des usines régionales par les productions locales.
Adapter les outils de collecte, de stockage et de logistique	Accompagner la diversification des productions et sécuriser la qualité des récoltes stockées.	• Modernisation des outils de collecte ; • amélioration de la segmentation des lots ; • adaptation des infrastructures de stockage aux contraintes de conservation des grains et au refroidissement estival.
Augmenter les volumes collectés de cultures protéiques	Favoriser une hausse de la collecte des protéagineux et légumineuses de l'ordre de 50 à 100 % selon les espèces , avec un rééquilibrage progressif au profit des cultures riches en protéines végétales.	• Développement des surfaces et structuration des débouchés industriels ; • Contractualisation et valorisation économique des productions ; • développement des outils de collecte adaptés.
Sécuriser les conditions de production et la rentabilité des filières protéines	Assurer une rémunération attractive pour maintenir et développer les surfaces cultivées.	• Accès à l'eau ; • Développer les organisations de producteurs • Contractualisation et valorisation économique des productions ; • Développer la couverture du risque • Mettre en œuvre des PSE
Autres filières		
Semences – Consolider le leadership régional en production de semences	Maintenir et développer une filière représentant 12 000 ha de semences de céréales à paille en 2025, dont 5 705 ha de blé dur, et 10 900 ha de semences de protéagineux, afin d'assurer l'approvisionnement des	Recherche et développement ; création variétale ; Prospective sur le futur mix à produire, développement de nouvelles cultures ; renouvellement des générations ; formation ; communication ; dispositifs de gestion des risques ; mise à disposition des moyens de production



	agriculteurs français à partir d'origines françaises.	(eau, PPP) ; développement des contrats de filière, OP et CUMA.
Semences – Reconquérir la souveraineté sur certaines espèces stratégiques	Relocaliser la production d'espèces aujourd'hui peu ou plus produites en France afin de renforcer la souveraineté semencière nationale.	Développement de la production de semences de radis, épinard et trèfle violet ; innovation variétale ; accompagnement technique des producteurs.
Huiles végétales pour la chimie verte – Développer les débouchés non alimentaires	Accroître la valorisation des huiles végétales régionales et contribuer au développement de la bioéconomie.	Développement des usages en chimie verte (biolubrifiants, solvants biosourcés, polymères) ; valorisation des huiles excédentaires, de qualité inférieure ou à profils spécifiques ; structuration des débouchés industriels biosourcés.
Luzerne – Renforcer l'autonomie protéique et fourragère	Augmenter les surfaces et la production de luzerne afin de réduire la dépendance aux protéines importées et renforcer l'autonomie des élevages.	Développement de la luzerne déshydratée ; augmentation des surfaces ; maintien des outils industriels de déshydratation ; valorisation des productions en élevage ; développement des débouchés en agriculture biologique.
Luzerne – Innover dans la valorisation fourragère	Améliorer la qualité et la disponibilité des fourrages tout en renforçant la résilience des systèmes d'élevage.	Développement d'unités de stabilisation à la ferme ; séchage en grange ; fabrication de luzerne séchée en brins longs ; création de centres d'allotement qualitatifs ; amélioration de l'autonomie fourragère.
Luzerne – Accélérer la transition bas carbone de la filière	Réduire l'empreinte énergétique de la filière et valoriser les services environnementaux rendus par la luzerne.	Généralisation des procédés sobres en énergie (biomasse, solaire) ; intégration dans les démarches bas carbone ; valorisation du stockage de carbone.
Sarrasin – Développer les cultures de diversification	Diversifier les assolements et répondre à de nouveaux débouchés de marché.	Développement de la production régionale ; structuration des débouchés ; accompagnement technique et variétal.
Moutarde – Développer une filière régionale de diversification	Renforcer la souveraineté et la valorisation locale de la production.	Développement des surfaces ; structuration des débouchés ; accompagnement technique et variétal.
Betterave sucrière – Sécuriser l'approvisionnement des outils industriels régionaux	Augmenter les surfaces de betterave à sucre de 7 000 ha afin d'alimenter durablement les 3 sucreries du Loiret et conforter une filière représentant en 2025 23 300 ha cultivés, 1 268 planteurs et 2,16 millions de tonnes de betteraves produites.	Protection contre les ravageurs, disponibilité des produits phytosanitaires ; accès à l'eau ; poursuite des expérimentations régionales d'amélioration génétique dans le cadre du PNRI ; innovation variétale.
Betterave sucrière – Moderniser et décarboner l'outil industriel	Réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone de la filière tout en maintenant sa compétitivité.	Investissements dans la bioépuration, la méthanisation, les sécheurs-vapeur et le photovoltaïque ; innovation variétale ; poursuite des programmes d'innovation (ex. PEABOOST – 50 M€).
Les freins identifiés au maintien et développement des projets : <u>Freins financiers :</u>		



Les filières restent fortement contraintes par des équilibres économiques fragiles, liés à des prix agricoles insuffisamment rémunérateurs et à un partage de la valeur défavorable à l'amont. Cette situation limite la rentabilité de certaines productions et réduit la visibilité économique à long terme.

Parallèlement, la hausse des coûts de production (intrants, énergie, matériel, ...) accentue les tensions sur les marges, tandis que les coûts énergétiques élevés et volatils pénalisent l'ensemble de la chaîne, de la production à la transformation.

Les difficultés d'accès au financement et le manque de visibilité économique freinent les investissements agricoles, logistiques et industriels, renforçant le besoin d'un soutien public plus lisible et renforcé.

Freins réglementaires

Les acteurs soulignent un environnement marqué par une sur-réglementation et des lourdeurs administratives, associées à une instabilité des règles qui complexifie la prise de décision.

Les distorsions de concurrence avec les pays appliquant des normes moins exigeantes, notamment via des importations à bas coût, fragilisent la compétitivité des filières françaises.

Par ailleurs, les difficultés d'accès à certaines solutions techniques (notamment phytosanitaires) et la complexité des procédures, en particulier celles liées à l'eau, constituent des freins majeurs au maintien et au développement des productions.

Acceptabilité sociale et environnementale

Les filières doivent faire face à des contraintes croissantes liées aux conditions environnementales et climatiques, avec une forte exposition aux aléas (sécheresse, chaleur, excès d'eau) et une ressource en eau insuffisante ou incertaine pour sécuriser les productions.

Ces enjeux nécessitent des adaptations importantes (irrigation, stockage de l'eau, évolution des pratiques), dans un contexte où la visibilité sur la gestion future de la ressource reste limitée.

En parallèle, les impasses techniques (désherbage, gestion des ravageurs et maladies) et l'insuffisance de certaines solutions agronomiques renforcent la nécessité d'accélérer l'innovation et surtout son transfert effectif vers les exploitations.

Autres freins (organisation, ressources humaines, infrastructures)

D'autres freins structurels importants sont identifiés :

Un manque de structuration et de coordination entre les acteurs, avec une contractualisation insuffisante, une visibilité limitée sur les débouchés et un engagement parfois insuffisant de l'aval en faveur de l'approvisionnement local.

Des déficits en infrastructures, qu'il s'agisse de stockage, de tri, de collecte, de transformation ou de logistique, souvent vieillissants ou insuffisants, auxquels s'ajoute l'éloignement de certains débouchés (notamment ports et marchés).

Projets structurants

Projet	Description
Performance économique des exploitations – PROJET CLIMATEAU / LOFS	Évalue l'impact du changement climatique sur les systèmes de culture du Val de Loire et identifie des stratégies d'adaptation conciliant réduction de l'irrigation et maintien du revenu agricole.
SYPPRE	Développe et teste des systèmes de grandes cultures agroécologiques performants, rentables et résilients, puis accompagne leur déploiement auprès des agriculteurs.



BLECARDUR	Accompagne la décarbonation de la filière blé dur en réduisant les apports d'azote tout en préservant la qualité du grain et la compétitivité de la filière.
PhenoField	Développe des variétés mieux adaptées au changement climatique grâce à l'évaluation de leur tolérance aux stress hydrique et thermique en conditions semi-contrôlées.
Root2Res	Vise à améliorer le développement racinaire des cultures en conditions sèches afin de renforcer leur résilience face au déficit hydrique.
ISR Pois protéagineux	Etude pour la mise en place dans le cadre de la prochaine PAC d'un instrument de stabilité du revenu pour sécuriser la production de pois protéagineux et soutenir le développement de la filière. Partenaires : AXERREAL, Conseil Régional, Terres Inovia, Terres Univia.
Moutarde en région	Relocalise la production de graines de moutarde en région via l'identification de variétés performantes et résilientes adaptées aux conditions locales. Acteurs : interpro, institut technique ou assimilés, agriculteurs, OP, industriels de la transformation
Filière protéines végétales Centre-Val de Loire	Structure une filière régionale intégrée et autofinancée, de la création variétale à la transformation, en coordonnant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur. Partenaires : acteurs de l'amont (semenciers, multiplicateurs), OS, agriculteurs, usines de transformation.
CultivUp régénératif (Axereal)	Déploiement d'un programme d'agriculture régénérative sur le territoire pour accompagner la transition des systèmes agricoles.



7. Fruits & Légumes (frais, transformés, pommes de terre)

Conclusions nationales (précisées dans les synthèses des Groupes Sectoriels)

Situation :

- Taux d'auto-provisionnement F&L frais (hors pomme de terre) : 54,3 % (moyenne 2021-2023)
- 66,7 % hors banane, agrumes et exotiques
- Baisse de 14 points du taux d'approvisionnement en 20 ans
- Balance commerciale F&L transformés : -1,56 Md€ (2024)
- Tomate transformée : couverture 11,6 % des besoins
- Pommes de terre : autosuffisance 124 % (moyenne 2022-2024)
 - Forte exposition aux aléas climatiques et au stress hydrique
 - Enjeu central identifié : restauration de la compétitivité

Trajectoires : reconquête du marché intérieur, sécurisation des volumes industriels et restauration durable de la compétitivité.

- Objectif global Fruits & Légumes :
 - +5 points de souveraineté d'ici 2030 >> viser 55% de TAA
 - +10 points à horizon 2035
- Pommes de terre transformées :
 - +0,7 à +1,2 million de tonnes supplémentaires en 10 ans : dont +0,2 Mt marché intérieur et +0,5 à +1 Mt export. Progression de la consommation intérieure globale : +0,3 Mt en 10 ans
- Pomme de terre brute : Poursuite de la dynamique export comme matière première industrielle
 - Légumes transformés :
 - Sécuriser les volumes pour la transformation
 - Investissements industriels urgents
- Fruits & légumes frais :
 - Relancer la compétitivité pour reconquérir le marché intérieur
 - Modernisation des vergers, serres et outils de production
 - Dynamiser la consommation (enjeu santé publique)



Objectifs régionaux à horizon 10 ans
Fruits & Légumes (frais, transformés, pommes de terre)

Situation régionale actuelle :

• Points forts

- Une forte région productrice de légumes en termes de surfaces, du nombre d'exploitation, des emplois et de la diversité des légumes produits. Les volumes les plus importants sont représentés en région par l'oignon et la betterave potagère. La région produit 7% de la production nationale de légumes en volume.
- Bassin historique de production de fruits : pommes, poires, petits fruits rouges, noix et noisettes.

• Fragilités – dépendances

- La diversité du réseau d'acteurs complexifie l'homogénéité de la structuration de la filière fruits et légumes.
- L'accès à l'eau qui est un critère essentiel à la production de fruits et légumes en région.
- La réduction progressive des solutions phytosanitaires autorisées fragilise la filière, qui doit s'adapter tout en maintenant son niveau de production et de compétitivité.

• Chiffres clés fruits présentés en atelier (2023)

Près de 100 000 T de fruits produits en CVL, soit 4,2% de la production française

- **Pommes :**
 - 82 404 t produites (soit 5.3% de la part nationale) sur 1 750 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 16.6% entre 2013 et 2024.
- **Poires :**
 - 11 773 t produites (soit 9.2% de la part nationale) sur 381 hectares en région.
 - Légère diminution des surfaces de 1.3% entre 2013 et 2024.
- **Melons :**
 - 14 255 t produites (soit 4.4% de la part nationale) sur 703 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 62.4% entre 2013 et 2024.
- **Cassis et myrtilles :**
 - 904 t produites (soit 8.6% de la part nationale) sur 325 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 7.7% entre 2013 et 2024.
- **Groseilles :**
 - 435.5 t produites (soit 18.6% de la part nationale) sur 68 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 13.2% entre 2013 et 2024.
- **Framboises :**
 - 413.6 t produites (soit 6.6% de la part nationale) sur 42 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 55.6% entre 2013 et 2024.
- **Fraises :**
 - 3 245 t produites (soit 4.5% de la part nationale) sur 281 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 16.6% entre 2013 et 2024.
- **Noisettes :**
 - 747 t produites (soit 4.4% de la part nationale) sur 332 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 84.4% entre 2013 et 2024.

• Chiffres clés légumes présentés en atelier (2023)

La production de légumes en CVL représente 8,5% de la production française avec 3 productions principales à l'échelle nationale que sont l'oignon, la betterave rouge et les champignons.

- **Pommes de terre :**
 - 633 000 t produites (soit 7.4% de la part nationale) sur 13 818 hectares en région.



- Augmentation des surfaces de 9.6% entre 2013 et 2024.
- **Oignon de couleur** :
 - 248 060 t produites (soit 38.3% de la part nationale) sur 4 471 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 187% entre 2013 et 2024.
- **Betterave potagère** :
 - 61 498 t produites (soit 32.7% de la part nationale) sur 1 291 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 1.5% entre 2013 et 2024.
- **Poireaux** :
 - 26 636 t produites (soit 15.2% de la part nationale) sur 750 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 52.7% entre 2013 et 2024.
- **Potirons, courges, citrouilles** :
 - 24 797 t produites (soit 11% de la part nationale) sur 1 117 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 182% entre 2013 et 2024.
- **Carottes** :
 - 21 974 t produites (soit 3.4% de la part nationale) sur 660 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 107% entre 2013 et 2024.
- **Concombre** :
 - 18 356 t produites (soit 10.1% de la part nationale) sur 87 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 26% entre 2013 et 2024.
- **Laitue** :
 - 11 991 t produites (soit 7.4% de la part nationale) sur 639 hectares en région.
 - Augmentation des surfaces de 15.8% entre 2013 et 2024.
- **Haricots verts** :
 - 10 356 t produites (soit 3.3% de la part nationale) sur 822 hectares en région.
 - Diminution des surfaces de 36.9% entre 2013 et 2024.

Trajectoire retenue à 10 ans :

- **Légumes** :
 - Stabiliser la production de la filière régionale légumes
 -
- **Fruits** :
 - Maintenir les grandes filières présentes (pommes poires, fraises ...), stabiliser la production de la filière régionale fruits
 - Etudier l'accueil en région de nouvelles cultures, délocalisées notamment à cause du changement climatique
- **Pommes de terre** :
 - Pas de contribution.

Les actions (objectifs / leviers)

Actions	Objectifs	Leviers
Stabiliser la production de légumes		
Sécuriser les conditions de production face au changement climatique	Maintenir et développer la production légumière régionale en sécurisant les rendements et les volumes produits.	Accès à l'eau pour l'irrigation ; sécurisation de la ressource en eau ; innovation variétale ; maintien de solutions de protection des cultures ; développement de l'agriculture de régénération des sols ; adaptation aux conséquences du changement climatique.



Renforcer la compétitivité des exploitations légumières	Améliorer la rentabilité des producteurs et limiter les écarts de compétitivité avec les productions européennes et extra-européennes.	Harmonisation des réglementations sur les matières actives et les emballages ; développement de l'automatisation et de la robotique pour réduire les besoins en main-d'œuvre ; soutien aux investissements des producteurs ; limitation des lourdeurs administratives.
Structurer l'organisation économique de la filière légumes	Renforcer le pouvoir de négociation des producteurs et sécuriser les débouchés.	Développement des organisations de producteurs (OP), coopératives et groupements d'intérêt économique ; mutualisation des outils logistiques et de première transformation ; création de dynamiques collectives de filière.
Développer les outils de transformation et les infrastructures régionales	Augmenter la valorisation régionale des légumes et répondre aux besoins de la restauration collective.	Développement d'outils de première transformation ; création d'outils régionaux de transformation en 4 ^e gamme ; soutien aux conserveries ; logistique d'approvisionnement des cantines ; mutualisation des équipements.
Favoriser la consommation de légumes locaux et français	Accroître la demande régionale et nationale en légumes produits localement afin de soutenir l'objectif d'autonomie alimentaire.	Mise en avant systématique des produits locaux dans les circuits de distribution ; respect des objectifs EGAlim en restauration collective et en GMS ; sensibilisation au « manger français », local et de saison ; communication sur les bienfaits des légumes ; étiquetage 'produit en France ».
Développer les démarches collectives de transition agroécologique et bas carbone	Renforcer la résilience des systèmes de production tout en créant de la valeur ajoutée pour les producteurs.	Développement de projets de partenariats européens pour l'innovation (AgroEcoSens, Agrognon) ; agriculture de régénération des sols ; synergies techniques, économiques et de certification ; valorisation des produits bas carbone ; projets collectifs intra-filières (Club Oignon régional).
Soutenir le renouvellement des générations et la sécurisation des exploitations	Maintenir les capacités de production régionales et favoriser l'installation de nouveaux producteurs.	Formation ; accompagnement à l'installation ; transmission des exploitations ; amélioration des dispositifs d'assurance récolte adaptés aux productions maraîchères.
Développer les productions stratégiques pour la souveraineté régionale	Accroître les volumes produits sur les filières à potentiel tout en maintenant les productions historiques régionales.	Développement du cornichon français avec une ambition de croissance régionale et des productions sous serre ; développement du concombre ; potentiel de développement du poivron sous serre ; maintien des productions historiques de niche (oignon) ; stabilisation des productions de betterave, aubergine et oignon.
Développer des productions sous serre bas carbone	Augmenter les volumes de production régionaux tout en limitant l'impact énergétique.	Implantation de productions maraîchères à proximité de sources d'énergie fatale (centrales nucléaires, incinérateurs, data centers) ; identification et valorisation des gisements de chaleur disponibles en région.
Stabiliser la production de fruits		
Sécuriser l'accès à l'eau et les infrastructures hydriques	Garantir la disponibilité de la ressource pour sécuriser les productions	Accès à l'eau obligatoire ? ; partage de l'accès à l'eau (conditions pour de nouveaux irrigants) / Accès prioritaire à



	et renforcer la souveraineté	l'eau / Développement d'infrastructures de stockage et d'irrigation
Renforcer la protection des cultures contre les aléas climatiques	Limiter les pertes de production et sécuriser les rendements face aux risques climatiques	Protection contre grêle, gel, ombrage, brumisation / tunnels fraises / serres / filets / outils face aux aléas climatiques
Développer la résilience technique et réduire les impasses phytosanitaires	Maintenir la capacité de production malgré les contraintes sanitaires et réduire la dépendance aux intrants critiques	Solutions alternatives / biocontrôle / recherche / réduction des dépendances aux intrants critiques
Soutenir le renouvellement variétal et l'innovation produit	Améliorer le goût, l'adaptation climatique et répondre aux attentes des marchés	Renouvellement variétal (goût plus sucré) / innovation variétale résistante et adaptée / diversification des fruits / fruits prêts à la consommation / 4e gamme
Maintenir et diversifier les productions fruitières et les outils de transformation	Pérenniser les productions historiques et développer de nouvelles productions pour renforcer l'offre nationale	Maintien pommes, poires, fraises / développement kiwi et noisette / développement des outils de transformation
Structurer et organiser les circuits de commercialisation	Sécuriser les débouchés et renforcer la valorisation des productions françaises	Circuits de commercialisation organisés / filières territorialisées / circuits courts et semi-longs / restauration collective / coopération producteurs-expéditeurs-distributeurs-collectivités
Améliorer la lisibilité et la valorisation de l'offre française	Renforcer la demande et la consommation de fruits français	Lisibilité origine et saisonnalité / segmentation produit / valorisation origine France / contractualisation
Desserrer les contraintes réglementaires et simplifier les démarches	Faciliter la production et les investissements pour renforcer la compétitivité	Harmonisation européenne (phytosanitaire, emballages) / accès facilité à l'eau / réduction des distorsions de concurrence / simplification des démarches administratives et aides
Soutenir les investissements productifs et la modernisation des exploitations	Accroître la productivité et l'adaptation climatique des exploitations	Modernisation vergers et serres / équipements / stockage / irrigation / transition énergétique et climatique / innovation technique
Renforcer la transmission et l'attractivité des métiers agricoles	Assurer le renouvellement des producteurs et la continuité des exploitations	Transmission des entreprises / formation et incitation des jeunes / amélioration de l'ergonomie des postes / réduction de la pénibilité
Développer la promotion et la consommation des fruits	Stimuler la demande et soutenir les débouchés	Organisation de foires et manifestations fruits / communication sur fruits et légumes / éducation alimentaire / intégration en restauration collective
Renforcer l'innovation organisationnelle et la coopération entre acteurs	Améliorer l'efficacité de la filière et la structuration territoriale	Coopérations producteurs-expéditeurs-distributeurs-collectivités / mutualisation / circuits logistiques / adaptation des pratiques producteurs / mise en marché et contractualisation



Les freins identifiés aux maintien et développement des projets :

Freins financiers :

Les filières sont confrontées à des difficultés économiques structurelles, marquées par des prix insuffisamment rémunérateurs et une hausse continue des coûts de production, notamment liés à la main-d'œuvre et aux intrants. Cette situation limite fortement les marges et la capacité d'investissement des exploitations et des entreprises.

Par ailleurs, les besoins en investissements (irrigation, serres, stockage, équipements) sont importants, mais se heurtent à des financements réduits, renforcé par la complexité des dispositifs d'aides et les retards de versements. Ces contraintes pèsent également sur la compétitivité des filières face à la concurrence nationale et internationale.

Freins réglementaires :

Les acteurs mettent en avant un environnement réglementaire contraignant et parfois déséquilibré, marqué par des phénomènes de surtransposition et des distorsions de concurrence avec d'autres pays ou régions appliquant des normes moins exigeantes.

Enfin, certaines exigences réglementaires, notamment en matière de phytosanitaires ou d'accès à l'eau, complexifient le maintien des niveaux de production dans un contexte déjà fragilisé.

Acceptabilité sociale et environnementale :

Le **changement climatique** accentue également les contraintes : variabilité accrue (sécheresse, gel, grêle), pression des bioagresseurs et tensions sur la ressource en eau. Cela impose d'accélérer l'adaptation des systèmes de production (résilience des sols, innovation variétale et technique). Enfin, l'image des filières n'est à leur sens pas suffisamment valorisée par rapport à leur contribution économique, sociale et territoriale.

Autres : (organisation, ressources humaines, marché)

Plusieurs freins d'ordre organisationnel et structurel ressortent également :

Un déficit de main-d'œuvre qualifiée, combiné à une faible attractivité des métiers, des difficultés de recrutement, de logement et d'installation, et un renouvellement insuffisant des générations.

Une structuration encore insuffisante de certaines filières, avec un manque de coordination entre acteurs subsiste.

Des problèmes de débouchés et de valorisation, liés à un accès complexe aux marchés, un décalage entre l'offre et la demande, une saturation de certains circuits (vente directe) et une valorisation insuffisante des produits locaux et français auprès des consommateurs.

Enfin, des contraintes logistiques et d'infrastructures (manque d'outils de transformation et de stockage, coûts logistiques élevés) qui freinent le développement et la compétitivité.



Projets structurants

Projet	Description
Développement des serres du Cadran de Sologne	Accompagne le développement de serres légumières en protection biologique intégrée afin d'accroître la production régionale et la résilience climatique. Besoin d'un soutien public mieux adapté aux spécificités de ces systèmes.
Valorisation des cornichons déclassés	Projet porté par Reitzel (2026-2030) visant à valoriser les cornichons hors calibre via des débouchés alimentaires ou énergétiques afin de réduire le gaspillage et créer de la valeur.
Filière française de légumes pour pickles	Développe en Centre-Val de Loire une filière de production et transformation de légumes destinés aux pickles afin de réduire les importations et structurer de nouveaux débouchés.
AGROECOSENS	Coalition publique-privée pilotée par Beauce Champagne Oignon dans le Pithiverais pour accélérer la transition agroécologique des exploitations de grandes cultures. Enjeu : pérenniser l'animation et le financement après 2027, actuellement inscrit dans un projet PEI (Partenariat Européen pour l'Innovation).
Club Régional Oignon	Réseau animé par la Chambre d'Agriculture du Loiret dans le cadre du CAP Filière Légumes favorisant les échanges techniques et les actions collectives pour renforcer la compétitivité et la résilience de la filière oignon régionale.
Filière légumes EGAlim	Projet porté par la CDA37 visant à structurer une filière régionale de légumes répondant aux exigences de la loi EGAlim et favorisant l'approvisionnement local de la restauration collective.
Programme régional de développement des cultures sous abris	Développement des cultures sous serres et tunnels (tomate, concombre, poivron, aubergine...) afin d'améliorer l'autonomie alimentaire régionale, sécuriser les rendements et réduire les importations.

Projets à faire émerger, perspectives

Projet	Description
Développement de la culture du poivron hors-sol	Renforcer la production française de poivrons, aujourd'hui très majoritairement importés (environ 90 %), grâce à un accompagnement technique, économique et commercial.
Serres couplées à des data centers ou unités de valorisation énergétique	ou unités de valorisation énergétique Implanter des serres à proximité de data centers, incinérateurs ou autres sources de chaleur fatale afin d'améliorer la performance énergétique et la décarbonation des productions.
Filière kiwi Centre-Val de Loire	Structurer une nouvelle filière fruitière adaptée au changement climatique, depuis l'expérimentation jusqu'au développement des surfaces et à l'organisation de la commercialisation.
Développement des filières poire et cerise	Accompagner le développement de la production régionale de poires avec un appui particulier sur les systèmes de protection des cultures et l'adaptation climatique. Renforcer la production régionale de cerises en développant des alternatives aux produits phytopharmaceutiques et des solutions plus durables de protection des vergers.



La liste des projets identifiés au sein de la Région

Cf. Annexe



SYNTHESE DE LA PHASE TERRITORIALE DES CONFERENCES DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

